



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°14-2021-078

PUBLIÉ LE 12 MAI 2021

Sommaire

Agence régionale de santé de Normandie / Direction appui à la performance

14-2021-05-06-00010 - Arrêté du 6 mai 2021 portant approbation de l'avenant n°6 à la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire "Normand'E-santé" (60 pages)

Page 3

Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados / Service eau et biodiversité

14-2021-03-18-00009 - Arrêté préfectoral n° 14-2020-00120 portant renouvellement de l'autorisation d'exploiter le système d'assainissement des eaux usées de TOUQUES par la communauté de communes C ur Côte Fleurie (8 pages)

Page 64

Préfecture du Calvados / Direction de la citoyenneté et des collectivités locales

14-2021-05-10-00003 - Annexe de l'arrêté modificatif des candidats aux élections départementales du canton de MEZIDON-VALLEE-D'AUGE (1 page)

Page 73

14-2021-05-12-00001 - Arrêté interpréfectoral du 12 mai 2021 autorisant le transfert de siège du SMICO (2 pages)

Page 75

14-2021-05-10-00002 - Arrêté modificatif des candidats aux élections départementales du canton de MEZIDON-VALLEE-D'AUGE (1 page)

Page 78

Préfecture du Calvados / Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial

14-2021-05-10-00004 - Arrêté préfectoral portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées de la commune de DRUBEC (4 pages)

Page 80

Agence régionale de santé de Normandie

14-2021-05-06-00010

Arrêté du 6 mai 2021 portant approbation de
l'avenant n°6 à la convention constitutive du
Groupement de Coopération Sanitaire
"Normand'E-santé"



**ARRÊTÉ DU 6 MAI 2021 PORTANT APPROBATION DE L'AVENANT N°6
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COOPÉRATION SANITAIRE
«NORMAND'E-SANTE»**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Vu le Code de la Santé publique et notamment les articles L 6115-3, L. 6133-1 à L. 6133-9 et R. 6133-1 à R. 6133-25 du code de la santé publique

Vu le titre IV chapitre 1er de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires dite loi « HPST » qui crée les Agences Régionales de Santé

Vu l'ordonnance n° 2010-177 du 23 février 2010 de coordination avec la loi n°2009-879 du 21 juillet 2010,

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé,

Vu le décret du 17 juin 2020 portant nomination de Monsieur Thomas DEROCHE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé de Normandie ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2015 fixant le siège de l'agence régionale de santé constituée dans la région provisoirement dénommée Normandie ;

Vu la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» approuvée par ses membres fondateurs en date du 21 novembre 2019 ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des «Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie» et «Groupement de coopération sanitaire normand e-santé» ;

Vu le traité du 28 mars 2018 relatif à la fusion des «Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie» et «Groupement de coopération sanitaire normand e-santé» ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du «Groupement de coopération sanitaire télésanté Basse-Normandie» ;

Vu la décision du 15 mai 2018 portant dissolution du «Groupement de coopération sanitaire télésanté Haute-Normandie» ;

Vu la décision du 5 février 2021 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie ;

Vu la modification de l'Article 1 : Conditions de tenue des assemblées générales, des modalités de prises de décisions des assemblées générales de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» :

- **le 4^{ème} alinéa de l'article 9.2 (convocation et tenue de l'assemblée générale est supprimé et remplacé par :**

« Les réunions de l'Assemblée générale peuvent se tenir simultanément dans le (les) lieu(x) indiqué(s) dans la convocation et en visio-conférence sous réserve que le dispositif technique mis en œuvre :

- Garantit l'identification des membres de l'Assemblée générale et leur participation effective, en assurant la retransmission continue et simultanée du son et de l'image des délibérations
- Permette de s'assurer de la prise en compte du vote de chaque membre »

- **L'alinéa suivant est inséré avant le 2^{ème} alinéa de l'article 9.3 (Délibération de l'Assemblée générale) :**

« Les décisions prises par l'assemblée générale le sont, après validation du Comité Executif, soit en assemblée réunie au siège social ou en tout autre(s) lieu(x) indiqué(s) sur la convocation, soit par consultation par correspondance, soit par audioconférence ou visioconférence »

- **Les 2 alinéas suivant sont insérés après le 2^{ème} alinéa de l'article 9.3 (Délibération de l'Assemblée générale) :**

« Tous moyens de télécommunications peuvent être utilisés dans l'expression des décisions, pourvu qu'elles puissent être reproduites sur un support écrit.

Dans l'hypothèse où les votes seraient appelés à bulletin secret, seuls les membres présents ou représentés dans le (les) lieu(x) indiqué(s) dans la convocation peuvent prendre part au vote ».

- **Le 1^{er} alinéa de l'article 9.3.1 (Quorum) est complété par :**

« Les membres participant aux assemblées par correspondance, ou par l'un quelconque des moyens de télécommunications précités, sont réputés présents pour le calcul des quorums nécessaires ».

- **L'alinéa suivant est inséré après le 2^{ème} alinéa de l'article 10.1 (L'administrateur) :**

« Les représentants des membres délibératifs portent à la connaissance du Groupement, par tout moyen, leur intention de candidater au poste d'Administrateur du Groupement selon des modalités précisées dans le règlement intérieur ».

Vu la modification de l'Article II : Changement de gouvernance nationale de la e-santé de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé :

- Les mots « lancés par l'ASIP Santé sont supprimés de l'article 24.3 (Autres produits) ;
- Les mots « (ARS et/ou ASIP Santé) sont supprimés de l'article 25 (convention projet) ;

Vu la modification de l'Article III : Modification de l'annexe 1 de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé :

L'annexe 1 de la convention constitutive du Groupement est modifié et annexé dans l'avenant N°6 ;

Vu le récépissé de déclaration de dissolution de l'association N° W144000607 du PLSA Avenir-Santé de CONDE SUR NOIREAU en date du 23 octobre 2018 ;

Vu les statuts adoptés et le traité de fusion qui fait suite à la création de l'Association ONCO Normandie, Réseau Régional de Cancérologie qui a absorbé l'association Réseau Onco Basse-Normandie, qui adhère au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 20 juin 2019 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Perea Lejamtel de BREHAL exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 23 juillet 2019 ;

Vu le courrier du Directeur Général de la Ligue Havraise pour les personnes handicapées exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 11 décembre 2019 et par conséquence le retrait de l'IME-IMPRO La renaissance du HAVRE, établissement rattaché juridiquement à la Ligue Havraise pour les personnes handicapées ;

Vu le courriel de la Directrice d'établissement de KORIAN Jardin de l'Andelle de PERRIERS SUR ANDELLE exprimant le souhait de retrait du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 13 mai 2020 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD Résidence la Demeure du Bois Ardent de SAINT LO exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 18 juin 2020 ;

Vu le courrier de la Directrice du Centre Hospitalier Asselin-Hedelin d'YVETOT exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 18 septembre 2020 ;

Vu le courrier de la Vice- Présidente du CIAS de l'EHPAD la Haye-Montsenelle exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 7 octobre 2020 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD Les Rivalières à LE VAUDREUIL exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 13 octobre 2020 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Les Héliades de CABOURG exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 15 octobre 2020 ;

Vu le courrier du Président du Conseil d'Administration de la Mutuelle Nationale du Bien Vieillir MBV gestionnaire de l'EHPAD MBV-Michel Grandpierre de SAINT-ETIENNE-DU - ROUVRAY exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 15 octobre 2020 ;

Vu le courriel du Directeur de l'EHPAD Résidence la Varenne d'ARQUES LA BATAILLE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 19 octobre 2020 ;

Vu le courrier du Président du Conseil Départemental de l'Eure exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 28 octobre 2020 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD ORPEA Le Bosguerard de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 3 novembre 2020 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD l'Astérina de BEMECOURT exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 4 novembre 2020 ;

Vu le courrier du Président du CIAS des Pays de l'AIGLE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 5 novembre 2020 ;

Vu le courrier de la Directrice de l' EHPAD Les Rives d'OR ORPEA de LA COUTURE-BOUSSEY exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 5 novembre 2020 ;

Vu le courrier de la Chargée de mission de l'EHPAD ORPEA les Rives Saint Nicolas de CAEN exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 5 novembre 2020 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Saint Antoine de BOIS-GUILLAUME exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 5 novembre 2020 ;

Vu le courriel du Docteur de la CPTS Bray et Bresle exprimant le souhait de retrait du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 5 novembre 2020 ;

Vu le courrier de la Directrice de l'EHPAD La Pellonnière de LE PIN-LA-GARENNE exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 9 novembre 2020 ;

Vu le courrier du Directeur de l'EHPAD Charles Aveline d'ALENCON exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 10 novembre 2020 ;

Vu l'attestation en date du 12 novembre 2020 du Président du RN-SEP informant de la fusion des associations RES-SEP et RBN-SEP par absorption de l'association RES-SEP par l'association RBN-SEP et de l'adhésion de celle-ci au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» ;

Vu le courrier du Président de la Communauté d'Agglomération d'EVREUX Portes de Normandie exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 16 novembre 2020 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 17 novembre 2020 et le courrier du Président de la Communauté d'Agglomération d'EVREUX Portes de Normandie en date du 18 novembre 2020 exprimant le souhait d'adhérer au Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» par conséquent le retrait de l'EHPAD La Quincampoise, rattaché juridiquement au CCAS de Cherbourg en Cotentin ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» en date du 9 décembre 2020 qui approuve à l'unanimité l'avenant N°6 de la convention ;

Vu la demande formulée en date du 19 mars 2021 par l'Administrateur de GCS, en vue de l'approbation de l'avenant N°6 à la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire «Normand'e-santé» ;

CONSIDERANT l'article 26 de la convention constitutive relatif aux avenants de la convention constitutive,

CONSIDERANT que l'objet de l'avenant N°6 de la convention constitutive, son contenu et ses modalités de mise en œuvre sont conformes aux dispositions du Code de Santé Publique,

ARRETE

Article 1^{er} : L'avenant N°6 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire «Normand'e-santé» a pour objet :

- des modifications relatives aux conditions de tenue des assemblées générales, des modalités de prises de décisions des assemblées générales ;
- des modifications relatives au changement de gouvernance nationale de la e-santé ;
- l'admission de nouveaux des membres au sein du GCS Normand'e-santé ;
- le retrait de membres du GCS Normand'e-santé.

Il est approuvé tel qu'il est annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible d'un recours contentieux dans un délai de deux mois, au Tribunal administratif de Caen sis au 3, rue Arthur Leduc BP 25086 à Caen (14050)

Cedex 4, à compter de la réception de la notification pour les intéressés et de la publication au recueil des actes administratifs pour les tiers.

Article 3 : Le Directeur de l'Appui à la Performance est chargé de l'exécution du présent arrêté qui est publié au Recueil des Actes Administratifs de la Région Normandie, ainsi qu'aux Recueils des Actes Administratifs du département du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime.

Fait à CAEN, le 6 mai 2021

Monsieur Thomas DEROCHE,
Pour le Directeur Général,
Le Directeur Délégué
de l'Appui à la Performance
Directeur général de l'Agence Régionale
de Santé de Normandie

Annexe : Avenant N°6 à la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire «Normand'e-santé»

**ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE
NORMAND'E-SANTE**

MERCREDI 9 DECEMBRE 2020

AVENANT 6

**AVENANT N°6
A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE
COOPERATION SANITAIRE " Normand'e-Santé"**

VU le Code de la Santé Publique (CSP), notamment les articles L. 6133-1 à L. 6133-10 relatifs aux Groupements de Coopération Sanitaire (GCS) et R. 6133-1 à R. 6133-30 ;

VU l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;

VU l'instruction N°SG/DSSIS/2017/8 du 10/01/2017 relative à l'organisation à déployer pour la mise en œuvre de la stratégie d'e-santé en région ;

Vu l'arrêté du 29 novembre 2017 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire Normand'e-santé, publié le 29 novembre 2017 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 juin 2018 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 1 de la convention constitutive, publié 20 Juillet 2018 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 2 de la convention constitutive, publié 8 avril 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2019 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 3 de la convention constitutive, publié 27 septembre 2019 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 4 de la convention constitutive, publié 19 juin 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2020 du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé approuvant l'avenant 5 de la convention constitutive, publié 6 novembre 2020 au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Région Normandie ;

*Vu la délibération de l'Assemblée générale du **9 décembre 2020** ;*

Les soussignés,

1. ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale CHERBOURG EN COTENTIN (50)
2. ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile
3. ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte HEROUVILLE ST CLAIR (14)
4. ADMR de MONTVILLE
5. AIR Partenaire Santé
6. ANIDER
7. ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoologie et Addiction
8. APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique
9. APRIC Amélioration de la PRise en charge de l'Insuffisance Cardiaque
10. ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées
11. Association Pierre Noal à BAGNOLES DE L'ORNE
12. Association Médicale des Urgences du HAVRE
13. AUB Santé (HAD) de SAINT GREGOIRE
14. Association Gaston MIALARET à CAEN
15. Association PREHAD 276
16. Autour de la Personne Agée - Service à la personne
17. Basse-Normandie Santé
18. Cabinet Médical d'EVREUX
19. CCAS d'EVREUX
20. CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie
21. CCAS de COUTANCES
22. CCAS de DIVES SUR MER
23. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité
24. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité
25. Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité
26. Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU
27. Centre François Baclesse
28. Centre Hébergement et Accompagnement Gérontologique de PACY SUR EURE
29. Centre Henri Becquerel
30. Centre Hospitalier ALENCON-MAMERS
31. Centre Hospitalier AUNAY BAYEUX - CHAB
32. Centre Hospitalier Caux Vallée de Seine
33. Centre Hospitalier d'ARGENTAN
34. Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE
35. Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN
36. Centre Hospitalier de BERNAY
37. Centre Hospitalier de CARENTAN
38. Centre Hospitalier de COUTANCES
39. Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie
40. Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier
41. Centre Hospitalier de DIEPPE
42. Centre Hospitalier de EU

43. Centre Hospitalier de FALAISE
44. Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod
45. Centre Hospitalier de GISORS
46. Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY
47. Centre Hospitalier de la Risle
48. Centre Hospitalier de L'AIGLE
49. Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques
50. Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson
51. Centre Hospitalier de MONT SAINT AIGNAN Le Belvédère
52. Centre Hospitalier de MORTAGNE
53. Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson
54. Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY
55. Centre Hospitalier de PONT L'EVEQUE
56. Centre Hospitalier de SAINT LO (Mémorial France-Etats-Unis)
57. Centre Hospitalier de SAINT HILAIRE DU HARCOUET
58. Centre Hospitalier de SAINT JAMES
59. Centre Hospitalier de SAINT ROMAIN DE COLBOSC (76)
60. Centre Hospitalier du Bois Petit de SOTTEVILLE LES ROUEN (76)
61. Centre Hospitalier de Verneuil sur Avre
62. Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES
63. Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot
64. Centre Hospitalier de VIRE
65. Centre Hospitalier du Grand Large
66. Centre Hospitalier du ROUVRAY
67. Centre Hospitalier Estran - PONTORSON
68. Centre Hospitalier Eure-Seine
69. Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises
70. Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE MACE Les Andaines
71. Centre Hospitalier Intercommunal ELBEUF LOUVIERS VAL DE REUIL
72. Centre Hospitalier Public du Cotentin
73. Centre Hospitalier Universitaire de CAEN
74. Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN
75. Centre d'Imagerie Médicale St Quentin de BAYEUX (14)
76. Centre Psychothérapique de l'Orne (CPO)
77. CICAT-Occitanie
78. CLIC Ouest Cotentin des PIEUX
79. Clinique Bergouignan d'EVREUX
80. Clinique Boucles de la Seine à YVETOT
81. Clinique d'ALENCON
82. Clinique Saint Antoine de BOIS-GUILLAUME
83. Clinique du Docteur Henri GUILLARD de COUTANCES
84. Clinique de L'Abbaye de FECAMP
85. Clinique des Essarts de GRAND-COURONNE
86. Clinique de L'Europe de ROUEN
87. Clinique Saint Hilaire de ROUEN



88. Clinique Megival de SAINT-AUBIN-SUR-SCIE
89. Clinique Les Portes de l'Eure de VERNON
90. Clinique du Cèdre de BOIS-GUILLAUME
91. Clinique Les Ormeaux du HAVRE
92. Clinique Hemera d'YVETOT
93. Clinique Mathilde de ROUEN
94. Hôpital Privé Pasteur d'EVREUX
95. CMPP et CAMSP de la Manche - Centre médico-psycho-pédagogique
96. Collectif Départemental de la Prévention du Suicide dans la Manche (CDPSM)
97. CPTS Bray & Bresle Maison de Santé du Pays Neufchatelois
98. CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale de COUTANCES
99. CROP Centre Ressource de l'Ouie et de la Parole de BRETTEVILLE SUR ODON (14)
100. CSSR de BAGNOLE-DE-L'ORNE Le Parc – UGECAM
101. Dépistage des Cancers Centre Coordination Normandie CAEN
102. DOUSOPOL
103. EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le chanteur
104. EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie
105. EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou
106. EHPAD d'ATHIS-DE-L'ORNE Le Sacré Cœur
107. EHPAD d'AUBE Résidence Opale
108. EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie
109. EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe Les Matines
110. EHPAD d'ECOUIS Les Quatre Vents
111. EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin
112. EHPAD de BARENTON Elisabeth Vezard
113. EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervenches
114. EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Corneilles
115. EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères (Association Omeg'age)
116. EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude
117. EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers
118. EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON
119. EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil
120. EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Résidence les Chanterelles
121. EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne
122. EHPAD de BRIOUZE Notre Dame
123. EHPAD de BUCHY Gilles Martin
124. EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge
125. EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean
126. EHPAD de CAEN Les Résidences Saint Benoit
127. EHPAD de CAEN Résidence La Demi Lune Groupe Les Matines
128. EHPAD de CAEN Résidence Beaulieu
129. EHPAD de CAEN La Palmeraie (Les Matines)
130. EHPAD de CAGNY Les Orchidées
131. EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri
132. EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat

133. EHPAD de CARPIQUET La Résidence Médicis
134. EHPAD de CARQUEBUT
135. EHPAD de CARROUGES La Maison des Aînés
136. EHPAD de CAUDEBEC-EN- CAUX Maurice Collet
137. EHPAD de CAUDEBEC Lès ELBEUF Lecallier Leriche
138. EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure
139. EHPAD de CERENCES Lempérière-Lefébure
140. EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye
141. EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe
142. EHPAD de CETON Résidence NEYRET
143. EHPAD de CHANU Les Tilleuls
144. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE La Quincampoise
145. EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage
146. EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de la Bucaille
147. EHPAD de CLECY Le Beau Site
148. EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité
149. EHPAD de CONCHES-EN-OUCHÉ
150. EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre
151. EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège
152. EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie
153. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls
154. EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia
155. EHPAD de CREANCES-LESSAY - CIAS CC Côte Ouest Centre Manche
156. EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière
157. EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal
158. EHPAD de DOZULE Résidence Topaze
159. EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe Les Matines
160. EHPAD de DUCEY Résidence Delivet
161. EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade
162. EHPAD de FLEURY-SUR-ORNE Le Florilège
163. EHPAD de FONTENAY-LE-PESNEL Les deux fontaines
164. EHPAD de GRANVILLE Résidence l'Émeraude
165. EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel
166. EHPAD de LA CHAPELLE-D'ANDAINE Résidence L'Orée des Bois
167. EHPAD de LA FERRIERE AUX ETANGS Sainte-Anne
168. EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury
169. EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment
170. EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel
171. EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées
172. EHPAD de LE HOULME La Source
173. EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie
174. EHPAD de LE SAP Audelin Lejeune
175. EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin
176. EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opalines
177. EHPAD de LE TEILLEUL Les 3 Provinces

178. EHPAD de LIVAROT Saint Joseph
179. EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence
180. EHPAD de LUC-SUR-MER Côte de Nacre
181. EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins
182. EHPAD de MARIGNY Les Hortensias
183. EHPAD de MAROMME Le Village des Aubépins
184. EHPAD de MESNIL ESNARD Moulin des Prés
185. EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité
186. EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux
187. EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs
188. EHPAD de PASSAIS Les Myosotis
189. EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines
190. EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy
191. EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls
192. EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph
193. EHPAD de ROUEN La Pleiade
194. EHPAD de ROUEN Les Sapins
195. EHPAD de ROUEN Sacré Cœur
196. EHPAD de ROUEN Tiers Temps
197. EHPAD de RUGLES André Couturier
198. EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère
199. EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURE Résidence Le Bois de la Rose
200. EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques
201. EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair
202. EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence
203. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY château Blanc ProBTP
204. EHPAD de SAINT GATIEN DES BOIS Résidence St Gatien
205. EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS L'Horizon
206. EHPAD de SAINT LO Anne Leroy
207. EHPAD de SAINTE MERE EGLISE
208. EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie
209. EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy
210. EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan
211. EHPAD de SAINT SENIER DE BEUVRON Maison d'Accueil du Beuvron
212. EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseraie et SSIAD
213. EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire
214. EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe Les Matines
215. EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil
216. EHPAD de SEES Miséricorde
217. EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph
218. EHPAD de THAON Résidence du Parc
219. EHPAD de THURY HARCOURT Asile de Marie
220. EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas
221. EHPAD de TORIGNY-SUR-VIRE La Clairière des Bernardins
222. EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides

223. EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles
224. EHPAD de TREVIERES L'Hexagone
225. EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul
226. EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia
227. EHPAD de VASSY Les demeures des Glycines
228. EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne
229. EHPAD de VIMOUTIERS Résidence La Vie
230. EHPAD de VIRE Symphonia
231. EHPAD d'ECOUCHE
232. EHPAD d'ELLON Beau Soleil
233. EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand
234. EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité
235. EHPAD d'EVREUX Villa la Providence
236. EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt
237. EHPAD d'HEROUVILLE SAINT CLAIR Asialys
238. EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité
239. EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph
240. EHPAD d'ISNEAUVILLE Résidence La Buissonnière
241. EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora
242. EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul
243. EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age
244. EHPAD du HAVRE Saint Just Le Havre
245. EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches
246. EHPAD Fondation Beaufrères de FORGES LES EAUX
247. EHPAD Jean Ferrat du TREPORT
248. EHPAD Korian Ville en Vert de BRETEUIL SUR ITON
249. EHPAD Lefebvre-Blondel-Dubus de GAILLEFONTAINE
250. EHPAD Les Jardins de Matisse de GRAND QUEVILLY
251. EHPAD Pierre Wadier de TRUN
252. EHPAD Public du Havre Les Escales
253. EHPAD Résidence Albert Jean de LUNERAY
254. EHPAD Résidence du Duc d'AUMALE
255. EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière
256. EPMS d'ORBEC Marie du Merle
257. EPSM de CAEN (CHS)
258. Etablissement Public de Santé de BELLEME
259. Etablissement Public Départemental de GRUGNY
260. Fédération Hospitalière France (FHF)
261. Fédération Hospitalière Privée (FHP)
262. Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile (FNEHAD) de Normandie
263. FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne
264. FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer
265. Fondation Bon Sauveur de La Manche
266. Fondation Hospitalière de LA MISERICORDE

267. GCS Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage
268. GCSMS Inter-établissements du Sud Manche MAIA Sud Manche EHPAD de REFFUVEILLE
269. Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)
270. Groupe Médical des Eaux Mêlées de DUCLAIR
271. Guillaume Centre de Coordination en Cancérologie CAEN
272. HAD d'ARGENTAN Soins Santé
273. HAD de BAYEUX Soins Maintien à domicile du Bessin
274. HAD de CAEN Croix Rouge
275. Hôpital-HAD Croix Rouge Française de BOIS GUILLAUME
276. Hopital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabielle
277. Hopital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)
278. Hôpital Local de SEES
279. Hopital local du NEUBOURG
280. Hôpital Privé de CAEN Saint Martin
281. Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire
282. Imagerie de ROUEN Les Deux Rives
283. Imagerie Médicale du 109 FLERS
284. Imagerie Médicale La Licorne de SAINT LO
285. IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs
286. IME/IMPRO du HAVRE La renaissance
287. IME/ITEP de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion
288. IMS de BOLBEC
289. Institut Inter-régional de Cancérologie TUBIANA
290. ITEP Les Hogues Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
291. Korian d'OUISTREHAM Thalatta
292. Korian d'ALENCON Le Diamant
293. Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do
294. Korian de BUEIL Val Aux Fleurs
295. Korian de CAEN Brocéliande
296. Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde
297. Korian de LISIEUX Villa Bérat
298. Korian de MONTIVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye
299. Korian de PERRIERS-SUR-ANDELLE Jardin de l'Andelle
300. Korian de ROUEN Le Jardin
301. Korian de ROUEN Les Cent Clochers
302. Korian de VERNON Nymphéas Bleus
303. Korian d'EQUEURDREVILLE La Goélette
304. Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon
305. Korian d'IFS Côte Normande
306. Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune
307. Korian de RUGLES La Risle
308. Korian SAINT MARTIN D'AUBIGNY William Harvey
309. LADAPT de CAUDEBEC LES ELBEUF

310. Le Normandy
311. Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées
312. MAIA Bocage Ornaïs
313. MAIA Centre Orne d'ALENCON
314. MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE
315. MAIA Orne Est
316. MAIRIE - Association Télémédecine de SAINT GEORGES ROUELLEY
317. Maison de Santé du Pays Neufchatelois NEUFCHATEL EN BRAY (76)
318. Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER (50)
319. Maison de Santé de GAILLEFONTAINE
320. Maison de Santé Pluridisciplinaire de CROISY SUR ANDELLE
321. Maison Médicale de la Plaine à VAL DE REUIL
322. MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Guichainville
323. MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76
324. MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte
325. MAS d'EPAIGNES
326. MAS d'EVREUX Home Nicolas
327. MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social
328. Association Régionale Normandys (ARN)
329. Nouvel Hôpital de Navarre
330. PlaNETh Patient CAEN
331. Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY
332. Pôle Santé Ouest Cotentin - LES PIEUX
333. Polyclinique d'AVRANCHES La Baie
334. Polyclinique de DEAUVILLE
335. Polyclinique de LISIEUX
336. Polyclinique de SAINT LO La Manche
337. Polyclinique d'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE du Cotentin
338. Polyclinique du Parc
339. PSLA de Coutances
340. PSLA d'Honfleur de EQUEMAUVILLE (14)
341. PSLA de LA HAYE DU PUITTS
342. PSLA de L'AIGLE
343. PSLA de SAINT JAMES
344. PSLA de VILLEDIEU LES POELES
345. PSLA du Bassin de VIRE
346. PSLA DEAUVILLE Côte Fleurie
347. PTA Orne de MORTAGNE AU PERCHE
348. PTA Sud Eure de VERNEUIL SUR AVRE
349. PTA Vexin, Maison de Soins et de Promotion de la Santé de GAILLON
350. P2RS Plateforme Régionale de Ressources et Santé de EVREUX
351. QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé
352. Radiologie CAEN Saint Martin
353. RBN-SEP Réseau Bas-Normand Sclérose En Plaques
354. RéPsyRED 76 Réhabilitation Psychosociale



- 355. Réseau de Services pour une Vie Autonome (RSVA)
- 356. Réseau DOU SO PAL Réseaux territorial d'accompagnement et de soins palliatifs de l'Estuaire
- 357. Réseau ONCO Basse-Normandie
- 358. Réseau ONCO Normand
- 359. Réseau Périnatalité Haute Normandie
- 360. Réseau Respect
- 361. Résidence de la scie de SAINT CRESPIN
- 362. RESOPAL Territoire de Dieppe
- 363. RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine
- 364. RES-SEP Réseau Eure Seine Sclérose En Plaques
- 365. EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph
- 366. SESAME Autisme Normandie
- 367. Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais LE HAVRE
- 368. Soigner Ensemble au Pays d'ALENCON
- 369. SOS Médecins de CAEN (14)
- 370. SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées
- 371. TELAP
- 372. TELEPHARM
- 373. UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot
- 374. UGECAM CRMPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME
- 375. Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé (URAASS)
- 376. Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) Normandie
- 377. URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie
- 378. URPS Infirmiers Normandie
- 379. URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie
- 380. URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes
- 381. Ville de CAEN
- 382. XRAY

Sont convenus des stipulations suivantes :

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet d'apporter les modifications à la convention constitutive du GCS Normand'e-santé, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale réunie le **9 décembre 2020**.

L'avenant 6 a pour objet :

- Les modifications relatives aux conditions de tenue des assemblées générales, des modalités de prises décisions des assemblées générales ;
 - Les modifications relatives au changement de gouvernance nationale de la e-santé ;
 - L'admission de nouveaux membres au sein du GCS Normand'e-santé ;
 - Le retrait de membres du GCS Normand'e-santé ;
-
- Suite à l'adhésion, en Mars 2020, de l'association Pierre NOAL, **s'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, le membre délibératif du Collège B « Ville », HAD Ensemble au Pays d'ALENCON, établissement rattaché juridiquement à l'association Pierre NOAL
 - Suite à l'adhésion, en Mars 2020, de la Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées, **s'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, le membre délibératif du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux », l'IME/IMPRO La renaissance du HAVRE, établissement rattaché juridiquement à la Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées
 - Suite à la création de l'Association Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP) qui a absorbé les associations RES-SEP Sclérose En Plaques et RBN-SEP :
 - **A adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, **le membre délibératif** : Association Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP) (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)
 - **Se sont retirés**, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, les **membres délibératifs** du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales » RES-SEP Sclérose En Plaques et RBN-SEP
 - Suite à la création de l'Association ONCO Normandie, Réseau Régional de Cancérologie qui a absorbé l'association Réseau ONCO Basse-Normandie :
 - **A adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, **le membre délibératif** : Association ONCO Normandie (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, le **membre délibératif** du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales » Réseau ONCO Basse-Normandie

- Suite à la création du Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN), qui a absorbé l'association Réseau Périnatalité Eure Seine Maritime :
 - **A adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, **le membre délibératif** : Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN) (Collège D « Réseaux de santé et structures transversales »)
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, **le membre délibératif** du Collège D « Réseaux de santé et structures transversales » Réseau Périnatalité Eure Seine Maritime
- Suite à la demande d'adhésion du CCAS de Cherbourg en Cotentin :
 - **A adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, **le membre délibératif** : CCAS de Cherbourg en Cotentin (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »)
 - **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, **le membre délibératif** du Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux » l'EHPAD La Quincampoise, rattaché juridiquement au CCAS de Cherbourg en Cotentin
- Suite à la dissolution, le 23/10/2018, de l'association Avenir-santé, **S'est retiré**, sur décision de l'assemblée générale du **9 Décembre 2020**, **le membre délibératif** du Collège B « Ville » PSLA de CONDE SUR NOIREAU Avenir Santé
- **Se sont retirés** du groupement, sur décision de l'assemblée générale du **9 décembre 2020**, les **membres délibératifs** suivant :
 1. CPTS Bray et Bresle (Collège B « Ville »)
 2. KORIAN de PERRIERS SUR ANDELLE Jardin de l'Andelle (Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »)
- **Ont adhéré** au groupement, sur décision de l'assemblée générale du **9 décembre 2020**, les **membres délibératifs** suivants :

Collège A « Établissements Sanitaires »

1. Hôpital Asselin-Hedelin d'YVETOT (76)

Collège C « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

- | | |
|---|-----------------------------------|
| 1. CIAS des Pays de l'Aigle (61) | |
| 2. EHPAD d'ALENCON (CIAS d'Alençon, 61) | Charles Aveline |
| 3. EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES (76) | Résidence La Varenne |
| 4. EHPAD de CABOURG (14) | Les Héliades |
| 5. EHPAD de CAEN (14) - ORPEA | Résidence Les Rives Saint Nicolas |
| 6. EHPAD de BEMECOURT (27) | L'Astérina |
| 7. EHPAD de BREHAL (50) | Péreau-Lejamtel |
| 8. EHPAD de BOIS GUILLAUME (76) | Saint Antoine |
| 9. EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY (27) - ORPEA | Les Rives d'Or |

- | | |
|--|-----------------------------|
| 10. EHPAD de LE PIN LA GARENNE (61) | La Pellonnière |
| 11. EHPAD de LE VAUDREUIL (27) | Les Rivalières |
| 12. EHPAD de MONTSENELLE (CIAS de Montsenelle, 50) | La Haye-Montsenelle St Jean |
| 13. EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY (76) - MBV | Michel Grandpierre |
| 14. EHPAD de SAINT LO (50) | La Demeure du Bois Ardent |
| 15. EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD (27) - ORPEA Le Bosguerard | |

Collège F « Partenaires associés »

1. Communauté d'Agglomération d'EVREUX Portes de Normandie
2. Département de l'Eure (27)

Article I : Conditions de tenue des assemblées générales, des modalités de prises de décisions des assemblées générales

L'objet de cette modification de la convention constitutive est d'étendre les moyens et les modalités de prises de décision de l'assemblée générale.

1) Le 4^{ème} alinéa de l'article 9.2 (Convocation et tenue de l'Assemblée Générale) est supprimé et remplacé par :

Les réunions de l'Assemblée générale peuvent se tenir simultanément dans le (les) lieu(x) indiqué(s) dans la convocation et en visio-conférence sous réserve que le dispositif technique mis en œuvre :

- Garantit l'identification des membres de l'Assemblée générale et leur participation effective, en assurant la retransmission continue et simultanée du son et de l'image des délibérations ;
- Permette de s'assurer de la prise en compte du vote de chaque membre.

2) L'alinéa suivant est inséré avant le 2^{ème} alinéa de l'article 9.3 (Délibération de l'Assemblée Générale) :

Les décisions prises par l'assemblée générale le sont, après validation du Comité Exécutif, soit en assemblée réunie au siège social ou en tout autre(s) lieu(x) indiqué(s) sur la convocation, soit par consultation par correspondance, soit par audioconférence ou visioconférence.

3) Les 2 alinéas suivant sont insérés après le 2^{ème} alinéa de l'article 9.3 (Délibération de l'Assemblée Générale) :

Tous moyens de télécommunications peuvent être utilisés dans l'expression des décisions, pourvu qu'elles puissent être reproduites sur un support écrit.

Dans l'hypothèse où les votes seraient appelés à bulletin secret, seuls les membres présents ou représentés dans le (les) lieu(x) indiqué(s) dans la convocation peuvent prendre part au vote.

4) Le 1^{er} alinéa de l'article 9.3.1 (Quorum) est complété par :

Les membres participant aux assemblées par correspondance, ou par l'un quelconque des moyens de télécommunications précités, sont réputés présents pour le calcul des quorums nécessaires.

5) L'alinéa suivant est inséré après le 2^{ème} alinéa de l'article 10.1 (L'administrateur) :

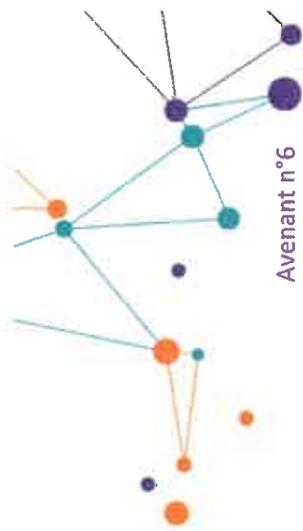
Les représentants des membres délibératifs portent à la connaissance du Groupement, par tout moyen, leur intention de candidater au poste d'Administrateur du Groupement selon des modalités précisées dans le règlement intérieur.

Article II : Changement de gouvernance nationale de la e-santé

- 1) Les mots « lancés par l'ASIP Santé sont supprimés de l'article 24.3 (Autres produits)
- 2) Les mots « (ARS et/ou ASIP Santé) sont supprimés de l'article 25 (Convention projet)

Article III : Modification de l'annexe 1

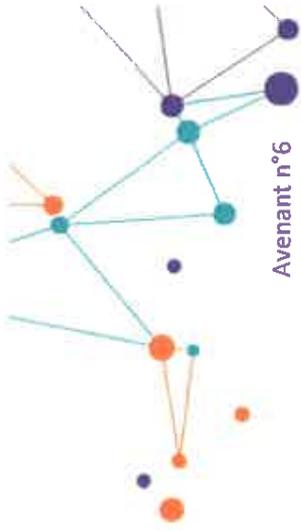
L'annexe 1 à la convention constitutive du Groupement est modifié comme suit :



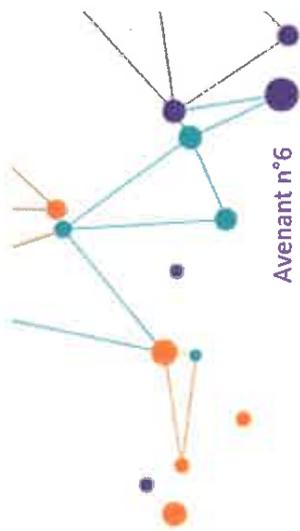
Annexe 1 – Liste des Membres par collège et répartition du capital

Collège A – Collège « Établissements Sanitaires »

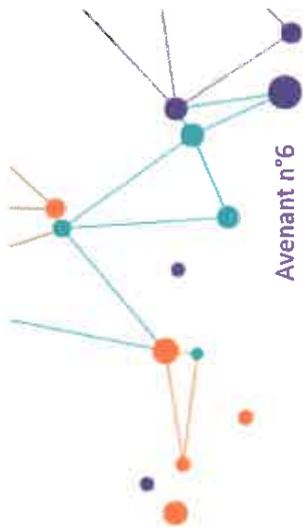
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ANIDER	Association de type loi 1901	11 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme CAUJET Christelle	15,96 €
Association Médicale des Urgences du Havre	Association Loi 1901	114 rue Jules Siegfried 76600 LE HAVRE	M. DUMENIL Jean-Luc	15,96 €
Association Pierre Noal	Association Loi 1901	17 avenue Docteur J. Aimez BP 12 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M. LAMBERT Fabien	15,96 €
AUB Santé de SAINT GREGOIRE	Etablissement sanitaire	1 boulevard de la Boutière CS 86846 35768 SAINT GREGOIRE	M. ROLLAND Philippe	15,96 €
Centre François Baclesse CAEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé	3 avenue du Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André	15,96 €
Centre Henri Becquerel ROUEN Centre régional de lutte contre le cancer	Centre de Lutte Contre le Cancer Établissement de santé privé - ESPIC	Rue d'Amiens 76000 ROUEN	M. VERA Pierre	15,96 €
Centre Hospitalier d'ALENCON-MAMERS	Établissement public de santé	24 rue de Fresnay BP 354 61014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
Centre Hospitalier d'ARGENTAN	Établissement public de santé	47 rue Aristide Briand 61200 ARGENTAN	M. PEAN Stéphane	15,96 €
Centre Hospitalier d'AUNAY BAYEUX - CHAB	Établissement public de santé	13 rue de Nesmond BP 18127 14400 BAYEUX	M. FERRENDIER Olivier	15,96 €
Centre Hospitalier d'AVRANCHES-GRANVILLE	Établissement public de santé	rue des Menneries 50406 GRANVILLE	M. ALLOMBERT Joanny	15,96 €



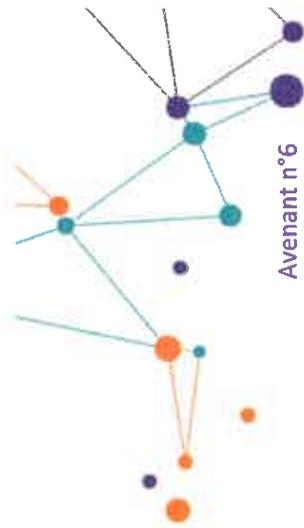
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de BERNAY	Établissement public de santé	5 Rue Anne de Ticheville – BP 353 27303 BERNAY CEDEX	Mme COTTON Sandrine	15,96 €
Centre Hospitalier de CARENTAN	Établissement public de santé	1 avenue Qui-Qu'en-Grogne 50500 CARENTAN	Mme POSTEL Laurence	15,96 €
Centre Hospitalier de CHERBOURG-EN-COTENTIN - CHPC	Établissement public de santé	46 rue du Val de Saire 50102 CHERBOURG OCTEVILLE	Mme KARRER Séverine	15,96 €
Centre Hospitalier de COUTANCES	Établissement public de santé	rue de la gare 50200 COUTANCES	M. MARIE Frédéric	15,96 €
Centre Hospitalier de CRICQUEBOEUF Côte Fleurie	Établissement public de santé	chemin de la Plane 14600 HONFLEUR	M. JEZEQUEL Yannig	15,96 €
Centre Hospitalier de DARNETAL Durécu-Lavoisier	Établissement public communal d'hospitalisation	116 Rue Louis Pasteur BP 18 76161 DARNETAL	Mme ABOKI Camille	15,96 €
Centre Hospitalier de DIEPPE	Établissement public de santé	CS 20219 Avenue Pasteur 76202 DIEPPE CEDEX	M. AUTRET Jean-Yves	15,96 €
Centre Hospitalier de FALAISE	Établissement public de santé	BP 59 Boulevard Bercagnes 14700 FALAISE	M. PEAN Stéphane	15,96 €
Centre Hospitalier de FLERS Jacques Monod	Établissement public de santé	rue Eugène Garnier 61300 FLERS	M. TROUCHAUD David	15,96 €
Centre Hospitalier de GISORS Vexin	Établissement public de santé	Route de Rouen – BP 83 27140 GISORS	M. LISMONDE Jean-Marc	15,96 €
Centre Hospitalier de GOURNAY EN BRAY	Établissement public de santé	30 avenue de la 1ère Armée Française 76220 GOURNAY-EN-BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €
Centre Hospitalier de L'AIGLE	Établissement public de santé	10 rue du Docteur Frinault BP 189 61305 L'AIGLE	M. LE BRIERE Jérôme	15,96 €
Centre Hospitalier de l'Austreberthe BARENTIN	Établissement public de santé	17 Rue Pierre et Marie Curie 76360 BARENTIN	M. DELAHAIS Olivier	15,96 €



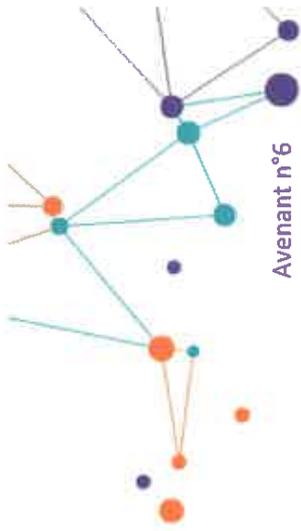
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de LE NEUBOURG	Etablissement public de santé	25 Rue du Général de Gaulle 27110 LE NEUBOURG	M. POILLERAT Didier	15,96 €
Centre Hospitalier de LES ANDELYS Saint Jacques	Etablissement public établissement hospitalier	Quai Enguerrand de Marigny 27705 LES ANDELYS	Mme CARDALAGUET Marianne	15,96 €
Centre Hospitalier de LILLEBONNE Caux Vallée de Seine	Établissement public de santé	19 Avenue du Président René Coty 76170 LILLEBONNE	M. RIFFLET Jérôme	15,96 €
Centre Hospitalier de LISIEUX Robert Bisson	Établissement public de santé	4 rue Roger Aimi 14100 LISIEUX	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de MONT-SAINT- AIGNAN Le Belvédère	Etablissement public de santé	72 Rue Louis Pasteur – BP 45 76131 MT ST AIGNAN CEDEX	M. BLOCH Yves	15,96 €
Centre Hospitalier de MORTAGNE Marguerite de Lorraine	Établissement public de santé	9 rue de Longny 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. LEVERT Hervé	15,96 €
Centre Hospitalier de MORTAIN Gilles Buisson	Établissement public de santé	18 rue de la 30ème Division Américaine 50140 MORTAIN	Mme HATIER Alizée	15,96 €
Centre Hospitalier de NEUFCHATEL EN BRAY	Établissement public de santé	4 Route de Gaillefontaine 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €
Centre Hospitalier de PONT-AUDEMER La Risle	Établissement public de santé	64 Route de Lisieux 27504 PONT-AUDEMER Cedex	M. VILAIN Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de PONT-L'EVÊQUE	Établissement public de santé	9 rue de Brossard 14130 PONT L'EVÊQUE	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de PONTORSON L'Estran	Établissement public de santé	7 chaussée ville Cherel 50170 PONTORSON	M. BLOT Stéphane	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT LO Mémorial France-Etats-Unis	Établissement public de santé	715 rue Dunant 50000 SAINT LÔ	M. MARIE Frédéric	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT-HILAIRE- DU-HARCOUËT	Établissement public de santé	place de Bretagne 50600 SAINT HILAIRE DU HARCOUËT	M. GLEVAREC Vincent	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT-JAMES	Établissement public de santé	37 rue du Docteur Legros 50240 SAINT JAMES	Mme DELACLOS Marie	15,96 €



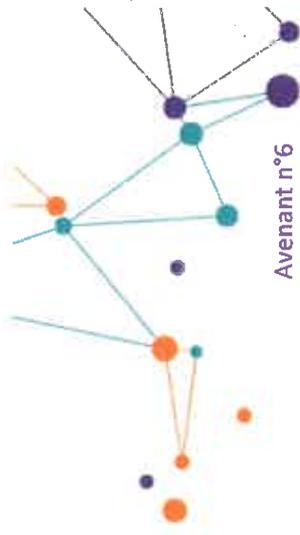
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier de SAINT-ROMAIN DE COLBOSC	Établissement public de santé	8 Avenue du Général de Gaulle 76460 SAINT ROMAIN DE COLBOSC	Mme GERARD Isabelle	15,96 €
Centre Hospitalier de SAINT-VALERY-EN-CAUX Le Grand Large	Établissement public de santé	17 Rue Jeanne Armand Colin - BP 48 76460 SAINT VALERY EN CAUX	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	15,96 €
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN Bois Petit	Établissement public de santé	8 Avenue de la Libération 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VINCENZUTTI Lucien	15,96 €
Centre Hospitalier de SOTTEVILLE LES ROUEN du Rouvray	Établissement public de santé	4 Rue Paul Eluard - BP 45 76301 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VINCENZUTTI Vincent	15,96 €
Centre Hospitalier de VERNEUIL-SUR-AVRE	Établissement public de santé	101 Boulevard des poissonniers 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE	Mime LEFRANC Laura	15,96 €
Centre Hospitalier de VILLEDIEU LES POELES	Établissement public de santé	12 rue Jean Gasté 50800 VILLEDIEU LES POELES	M. ALLOMBERT Joanny	15,96 €
Centre Hospitalier de VIMOUTIERS Marescot	Établissement public de santé	2 rue du Docteur Marescot 61120 VIMOUTIERS	M. BOUGAUT Nicolas	15,96 €
Centre Hospitalier de VIRE	Établissement public de santé	4 rue Emile Desvaux 14500 VIRE	M. TROUCHAUD David	15,96 €
Centre Hospitalier d'EU Seine	Établissement public de santé	2 Rue de Clèves 76260 EU	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	15,96 €
Centre Hospitalier d'EVREUX Eure-Seine	Établissement public de santé	Rue Léon Schwartzenberg 27015 EVREUX CEDEX	Mme COTTON Sandrine	15,96 €
Centre Hospitalier d'EVREUX Nouvel Hôpital de Navarre	Établissement public de santé	62 Rue de Conches 27022 EVREUX CEDEX	M. WATERLOT Patrick	15,96 €
Centre Hospitalier Intercommunal de FECAMP Pays des Hautes Falaises	Établissement public de santé	100 avenue du Président François Mitterrand 76400 FECAMP	M. LEFEVRE Richard	15,96 €
Centre Hospitalier Intercommunal de LA FERTE-MACE Les Andaines	Établissement public de santé	rue Sœur marie Boitier 61600 LA FERTE-MACE	M. TROUCHAUD David	15,96 €



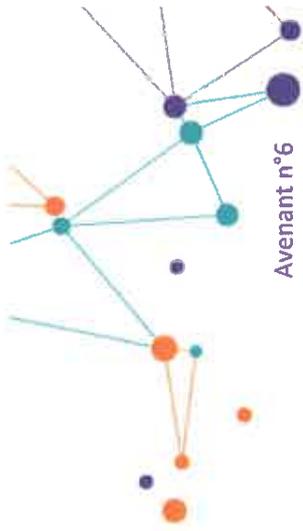
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Centre Hospitalier Intercommunal d'ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	Établissement public de santé	Rue du Docteur Villers Saint Aubin les Elbeuf - BP 310 76503 ELBEUF cedex	M. POILLERAT Didier	15,96 €
Centre Hospitalier Universitaire de CAEN	Établissement public de santé	avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	M. VARNIER Frédéric	15,96 €
Centre Hospitalier Universitaire de ROUEN	Établissement public de santé	1, Rue de Germon 76000 ROUEN	Mme DESJARDINS Véronique	15,96 €
Clinique Bergouignan d'EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	1 Rue du Dr Bergouignan 27025 EVREUX CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	15,96 €
Clinique Boucles de la Seine YVETOT	SAS	9 rue du Champs de Course 76190 YVETOT	Mme LIEVREMONT Katia	15,96 €
Clinique d'ALENCON	Etablissement Privé de santé	62 rue Candie 61000 ALENCON	M. BERARD Pierre-François	15,96 €
Clinique de L'Abbaye FECAMP	Société anonyme	104 avenue Pdt F Mitterrand 76400 FECAMP	Mme DUQUENNOY Camille	15,96 €
Clinique de L'Europe ROUEN	Société par Actions Simplifiée (SAS)	28, Rue de Méridienne – BP 2048 X 76040 ROUEN CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	15,96 €
Clinique des Essarts GRAND-COURONNE	Société anonyme	Rue du mur crenelé 76530 GRAND COURONNE	Mme CADET Lylia	15,96 €
Clinique Des Ormeaux LE HAVRE	Société par Actions Simplifiée (SAS)	36 Rue Marceau - BP 70141 76600 LE HAVRE	M. NIJOU-NGINKEU Bertin	15,96 €
Clinique Docteur Henri Guillard COUTANCES	Etablissement Privé de santé	3 bis rue de la Croûte 50200 COUTANCES	M. AUFFRET Patrick	15,96 €
Clinique du Cèdre BOIS-GUILLAUME	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIIN Richard	15,96 €
Clinique Hemera YVETOT	Société par Actions Simplifiée (SAS)	14 A Avenue Foch 76190 YVETOT	M. WAECHTER Emmanuel	15,96 €
Clinique Les Portes de l'Eure VERNON	Société par Actions Simplifiée (SAS)	1 Rue Bonaparte 27200 VERNON	M. SAVINO Tristan	15,96 €



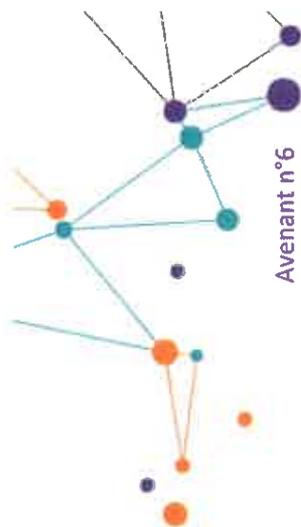
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Clinique Mathilde ROUEN	Société Anonyme (SASU)	7 Boulevard de l'Europe - BP 1128 76175 ROUEN CEDEX	M. RAFLE Jean Luc	15,96 €
Clinique Megival SAINT-AUBIN-SUR-SCIE	Société anonyme à directoire	1328 avenue de la Maison Blanche 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	Mme POUSSE Marie Christine	15,96 €
Clinique Saint Antoine BOIS-GUILLAUME	Société anonyme	696 Rue Robert Pinchon 76230 BOIS-GUILLAUME CEDEX	Mme CHASTAN Delphine	15,96 €
Clinique Saint Hilaire ROUEN	Société anonyme	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. MARTIN Mathias	15,96 €
CPO - Centre Psychothérapique de l'Orne	Établissement public de santé	31 rue Anne-Marie Jahouvey - BP 358 61014 ALENCON CEDEX	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
EPSM de CAEN (CHS)	Établissement public de santé	15 ter rue Saint-Ouen 14000 CAEN	M. BLANDEL Jean-Yves	15,96 €
Etablissement Public de Santé de BELLEME	Établissement public	4 et 28 rue du Mans - BP 104 61130 BELLEME	M. LEVERT Hervé	15,96 €
Fondation Bon Sauveur de La Manche	Établissement privé d'intérêt collectif	65 rue de Baltimore CS 71308 50008 SAINT LO CEDEX	M. BERTRAND Xavier	15,96 €
Fondation Hospitalière de CAEN La Miséricorde	Fondation	15 rue des Fossés Saint Julien BP 100 14008 CAEN CEDEX 1	Mme KRIKORIAN Myriam	15,96 €
Groupe Hospitalier du HAVRE (GHH)	Etablissement public établissement hospitalier	BP 24 76083 LE HAVRE Cedex	M. Martin TRELAT	15,96 €
HAD de CAEN Croix Rouge Française	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	5 rue Saint-Vincent de Paul BP 85412 14000 CAEN	Mme CHERRIERE Malika	15,96 €
Hopital Asselin-Hedelin d'YVETOT	Etablissement Public en Santé	7 rue du Champ de Courses 76190 YVETOT	Mme MOCHALSKI Michelle	15,96 €
Hopital de BOURG-ACHARD Pierre Hurabiele	Etablissement public de santé	165 Rue Pasteur - BP 8 27310 BOURG ACHARD	Mme MAILLARD Brigitte	15,96 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Hôpital de SAINT-SEBASTIEN-DE-MORSENT La Musse (Fondation La Renaissance Sanitaire)	Etablissement public de santé	27180 SAINT SEBASTIEN DE MORSENT BP 119	Mme PALLADITCHEFF Catherine	15,96 €
Hôpital local de SEES	Etablissement Public	79 rue de la république 61500 SEES	M. LEBRIERE Jérôme	15,96 €
Hôpital privé de CAEN Saint Martin	Etablissement Privé de santé	18 rue Roquemonts CS 15022 14050 CAEN CEDEX 4	M. BOUCHARD Raphaël	15,96 €
Hôpital privé du HAVRE L'Estuaire	Société anonyme	505 Rue Irène Joliot Curie BP 90011 76620 LE HAVRE	M. VALES Stéphane	15,96 €
Hôpital privé Pasteur EVREUX	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	58 bd Pasteur 27025 EVREUX CEDEX	M. DANAU Jean-Pierre	15,96 €
Hôpital-HAD Croix Rouge Française BOIS GUILLAUME	Etablissement de santé privé d'intérêt collectif	Chemin de la Bretèque 76230 BOIS GUILLAUME	Mme CHERRIERE Malika	15,96 €
Korian de CAEN Brocéliande - STEHNA - EHNA	Etablissement Privé de santé	38 rue Brocéliande 14000 CAEN	Mme FOUCHAUX Sonia	15,96 €
Korian de SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY William Harvey - STEHTA - EHTA	Etablissement Privé de santé	le Haut Bosq 50190 SAINT MARTIN D'AUBIGNY	Mme BLANC Agnès	15,96 €
Korian d'IFS Côte Normande - SSSR - EIAA	Etablissement Privé de santé	rue Anton Tchekhov 14123 IFS	Mme GUILLET Corinne	15,96 €
Korian d'OUISTREHAM Thalatta - STEHFA - EHFA	Etablissement Privé de santé	40 Boulevard Boivin Champeneaux 14150 OUISTREHAM	Mme PLEY Christelle	15,96 €
Le Normandy	Société par Actions Simplifiée	1 rue Jules Michelet 50400 GRANVILLE	M. LEBON Franck	15,96 €
Polyclinique de La Baie AVRANCHES	Etablissement Privé de santé	1 avenue du Quesnoy St Martin des Champs 50300 AVRANCHES	Mme TESSIER Véronique	15,96 €
Polyclinique de DEAUVILLE	Etablissement Privé de santé	8 La Brèche du Bois RD 62 14113 CRICQUEBOEUF	M. LOUIS Patrick	15,96 €

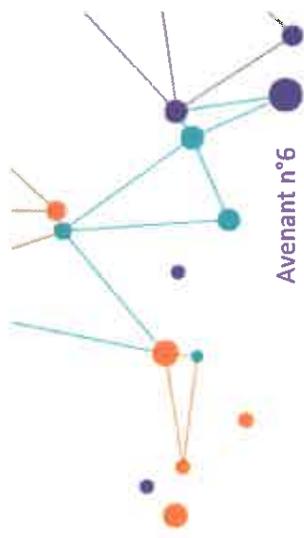


Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Polyclinique de La Manche SAINT LO	Etablissement Privé de santé	45 rue Koënic 50000 SAINT LO	M. AUFFRET Patrick	15,96 €
Polyclinique de LISIEUX	MCO privé	175 rue Roger Aini 14100 LISIEUX	M. LOUIS Patrick	15,96 €
Polyclinique du Cotentin EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Etablissement Privé de santé	Avenue du Thivet 50220 EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme LEGOUPIE Béatrice	15,96 €
Polyclinique du Parc de CAEN	Société Anonyme (SA)	20 avenue Capitaine Georges Guyonmer 14052 CAEN CEDEX 4	M. KOWALCZYK Samuel	15,96 €

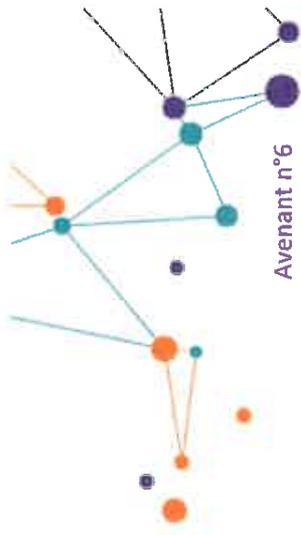


Collège B – Collège « Ville »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Association Télémédecine de SAINT GEORGES	Association	mairie 26 Grande Rue 51720 SAINT GEORGES DE ROUELLEY	Mme JOSROLAND Suzy	44,12 €
Cabinet Médical EVREUX	Cabinet médical libéral de groupe	16 rue des Fusilles 27000 EVREUX	M. GIRAULT Christophe	44,12 €
CCAS de DIVES SUR MER	Centre Communal d'Action Sociale	2 Avenue des Résistants BP 60020 14161 DIVES SUR MER	M. MOURARET Pierre	44,12 €
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de BAYEUX Mutualité	Société Mutualiste	Pôle de Santé Argouges 42 rue de Beauvais 14400 BAYEUX	M. MEISSONNIER	44,12 €
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé de DIVES SUR MER Mutualité	Société Mutualiste	34 rue Gaston Manneville 14160 DIVES SUR MER	M. MEISSONNIER	44,12 €
Centre de Soins Infirmiers Actions Santé d'HEROUVILLE SAINT-CLAIR Mutualité	Société Mutualiste	58 Avenue de la cavée 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MEISSONNIER	44,12 €
Centre de Soins Infirmiers de CONDE-SUR-NOIREAU Croix Rouge Française	Association de type loi 1901	9 bis rue du Pont Cel 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme FIQUET LEVEQUE Corinne	44,12 €
CIM - Centre d'imagerie Médicale Saint Quentin	SCM Imagerie Médicale	31 Rue Saint-Quentin 14400 BAYEUX	Mme SERRA Paola	44,12 €
CRIM - Centre de Radiologie et Imagerie Médicale COUTANCES	SELARL	3 Rue de la Croûte 50200 COUTANCES	Mme SAHEL Michèle	44,12 €
Groupe Médical des Eaux Mêlées DUCLAIR	SCM	188 Chemin Clarin Mustad 76480 DUCLAIR	Mme CALBEL Nathalie	44,12 €
HAD Soins Santé Argentan	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	16/18 rue de la Poterie 61200 ARGENTAN	Mme RICHARD Anne	44,12 €



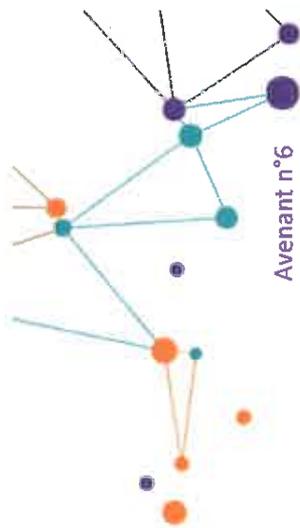
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Imagerie Médicale des Deux Rives ROUEN	Groupement d'intérêt économique	2 Boulevard de la Marne 76000 ROUEN	M. LARDENOIS Laurent	44,12 €
Imagerie Médicale du 109 FLERS	SEL	109 rue de Messei 61100 FLERS	M. HURTIER Olivier	44,12 €
Imagerie Médicale La Licorne SAINT LO	SELARL	321 Rue Alexis de Tocqueville 50000 SAINT LO	M. EL JANATI Hassane	44,12 €
Maison de la Santé Pluridisciplinaire La Vigie SAINT PAIR SUR MER	Société Interpersonnelle de Soins Ambulatoires	437 Rue de Vieux Château 50380 SAINT PAIR SUR MER	M. KESHVADI Arash	44,12 €
Maison de santé du Pays Neufchateleois NEUFCHATEL EN BRAY	SISA USB	8 route d'Aumale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. SCHUERS Matthieu	44,12 €
Maison de Santé GAILLEFONTAINE	SISA	2 rue de Paris 76870 GAILLEFONTAINE	M. BALOUET Bastien	44,12 €
Maison de Santé Pluridisciplinaire de CROISY SUR ANDELLE	SISA	34 route de la Capelle 76780 CROISY SUR ANDELLE	M. BOISDIN Guillaume	44,12 €
Maison Médicale de VAL DE REUIL La Plaine	SISA Pluridis	Rue Courtine 27100 VAL DE REUIL	M. PAUL Christophe	44,12 €
Pôle de Santé Pluridisciplinaire de RONCEY	En cours	Mairie 50210 RONCEY	M. LANÉRY François	44,12 €
Pôle Santé Ouest Cotentin LES PIEUX	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Route du Rozel 50340 LES PIEUX	M. GRAS Jean-Michel	44,12 €
PSLA de COUTANCES	Société civile de moyens	11 rue Ambroise Paré 50200 COUTANCES	M. DELOLY Frédéric	44,12 €
PSLA de DEAUVILLE Côte Fleurie	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	Maison Médicale CréActive Place - BP 2292 14800 DEAUVILLE	M. SAINMONT Nicolas	44,12 €
PSLA de LA HAYE DU PUIITS Sisa Sabinus	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	9 rue des Aubépines LA HAYE DU PUIITS 50250 LA HAYE	Mme ROULAND Emilie	44,12 €



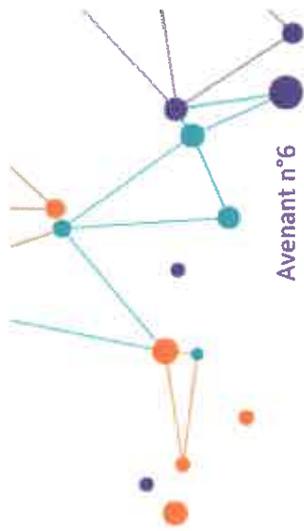
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
PSLA de L'AIGLE	Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)	1 rue du Pont du Moulin 61300 L'AIGLE	M. COLASSE Patrick	44,12 €
PSLA de SAINT JAMES	Société civile de moyens	13 route d'Antrain 50240 SAINT JAMES	M. MARCONNET David	44,12 €
PSLA de VILLEDIEU LES POELES	Société civile de moyens	24 rue du Général de Gaulle 50800 VILLEDIEU-LES-POELES	M. BATAILLE Olivier	44,12 €
PSLA de VIRE du Bessin	Association de type loi 1901	5 rue Notre Dame 14500 VIRE	M. DANNET Franck	44,12 €
PSLA du Canton d'Honfleur	Maison de santé Multi-sites	302 Chemin de la Butte 14600 EQUEMAUVILLE	Mme BRULLARD-DELAMARE Sandrine	44,12 €
Radiologie de CAEN Saint Martin	Société par Actions Simplifiée (SAS)	18 rue des Roquemonts 14000 CAEN	M. PIEL Gérard	44,12 €
SELARL de médecins ILC M TUBIANA	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Centre Jean Bernard 9 rue Beauverger 72000 LE MANS	Mme WEBER Virginie	44,12 €
Sextant 76 Association des Professionnels de Santé Libéraux Havrais	Association de type loi 1901	Cabinet Charles Romme 118 avenue du 8 mai 1945 76610 LE HAVRE	M. BLONDET Matthieu	44,12 €
SOS Médecins CAEN	Association de type loi 1901	3 place Jean Nouzille 14000 CAEN	M. GUILLEMETTE Eric	44,12 €
X-RAY Expert en radiologie	Société d'exercice libéral par action simplifiée	505 Rue Irène Joliot Curie Maison Médicale 76620 LE HAVRE	Dr PUECH Nicolas	44,12 €

Collège C – Collège « Établissements Sociaux et Médico-Sociaux »

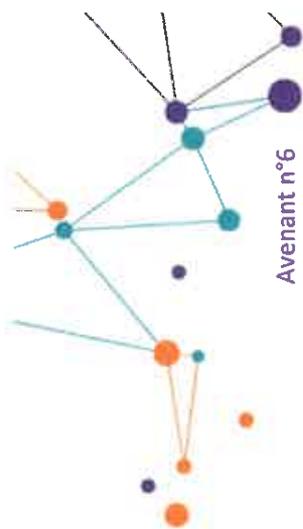
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ACAIS - Association du Cotentin d'Aide et d'Intégration Sociale	Association	1 rue Michel Petrucciani La Glacerie 50470 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme ZERGER Chloé	4,67 €
ACSEA - Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte	Association	1 Impasse des Ormes CS 80070 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CORDIER Pascal	4,67 €
ADPEP Manche - Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public	Association de type loi 1901	50 rue de la Poterne 50000 SAINT LÔ	Mme FOSSEY Françoise	4,67 €
ANPAA - Association Nationale de la Prévention en Alcoolologie et Addiction	Association de type loi 1901	82 Boulevard Dunois 14000 CAEN	Mme CARPENTIER Mireille	4,67 €
ASPEC - Accueil et Soins aux Personnes Epileptiques et Cérébro-lésées	Association de type loi 1901	10 Chemin de la Grippé 61400 MORTAGNE AU PERCHE	Mme GALEA Nathalie	4,67 €
Association Gaston Mialaret	Association Medico Sociale	4 Rue Raymonde Bail - Zae Fresnel 14000 CAEN	M. COCHET Samuel	4,67 €
Association Sainte Marie - Saint Joseph	Association de type loi 1901	175 BD de l'Yser 76000 ROUEN	Mme THIERRY Caroline	4,67 €
CCAS de CAEN - EHPAD CAEN Mathilde de Normandie	Centre Communal d'Action Sociale	45 rue de Bernières CS 80225 14012 CAEN CEDEX 1	M. DUJOLS Thibault	4,67 €
CCAS de CHERBOURG EN COTENTIN	Centre communal d'action sociale (CCAS)	Hôtel de Ville 10 place Napoléon - BP 808 50108 CHERBOURG EN COTENTIN	M. ARRIVE Benoît	4,67 €
CCAS de COUTANCES	Etablissement public	15 rue du Palais de Justice 50200 COUTANCES	M. COUSIN Jean-Manuel	4,67 €



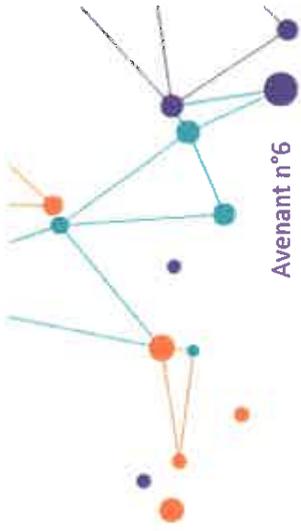
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
CCAS d'EVREUX	Etablissement Public	16 rue de la Petite Cité CS 70186 27001 EVREUX CEDEX	M. DESGARDIN Benjamin	4,67 €
CHAG de PACY SUR EURE Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Gérontologique	Établissement public social et médico-social	57 Rue Aristide Briand 27120 PACY SUR EURE	M. TRIQUET Jérôme	4,67 €
CIAS CC Côte Ouest Centre Manche EHPAD de CREANCES-LESSAY	Etablissement Sanitaire Médico- Social	62 rue des Ecoles 50710 CREANCES	Mme BERNARD Paule- Emmanuelle	4,67 €
CIAS des Pays de l'Aigle	Centre communal d'action sociale (CCAS)	5 place du Parc 61300 L'AIGLE	M. SELLIER Jean	4,67 €
CROP - Centre Ressource de l'Ouïe et de la Parole	Association déclarée	6, avenue de Glattbach 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. BISCAY Philippe	4,67 €
CSSR de BAGNOLE DE L'ORNE Le Parc - UGECAM	Régime général de sécurité sociale	32 avenue du Docteur Joly 61140 BAGNOLES DE L'ORNE	M LEYENDECKER Gilles	4,67 €
EHPAD d'AGON COUTAINVILLE Le Chanteur	Etablissement Social et Médico- Social Communal	21 rue Fernand Lechanteur 50230 AGON COUTAINVILLE	M. BENSMINA Amar	4,67 €
EHPAD d'ALENCON Charles Aveline (CIAS d'Alençon)	Établissement social et médico- social intercommunal	35 avenue Winston Churchill 61000 ALENCON	M. BLOTTIERE Patrick	4,67 €
EHPAD d'ALENCON La Sénatorerie ORPEA	Société Anonyme (SA)	15 rue de la Sénatorerie 61000 ALENÇON	Mme PRIMA Stéphanie	4,67 €
EHPAD d'ARGENCES Fondation Letavernier Pitrou	Etablissement Social et Médico- Social Communal	17 Route de Troarn Le Fresne 14370 ARGENCES	Mme DELCOURT Pauline	4,67 €
EHPAD d'ARQUES LA BATAILLES Résidence La Varenne	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	21 rue Auguste Perret 76880 ARQUES LA BATAILLE	M. LECONTE Stéphane	4,67 €
EHPAD d'ATHIS DE L'ORNE Le Sacré Cœur	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay 61430 ATHIS DE L'ORNE	Mme MARTIN Nathalie	4,67 €
EHPAD d'AUBE Résidence Opale	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Brethel 61270 AUBE	M. DEWEVRE Ludovic	4,67 €



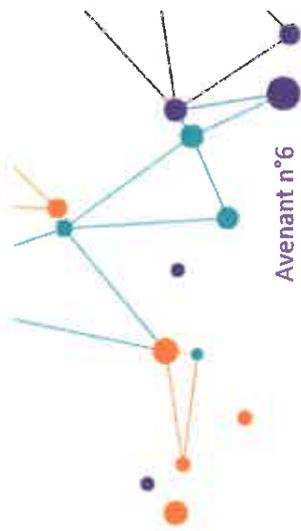
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD d'AUMALE Résidence du Duc	Etablissement Social et Médico-social	3 Rue Soeur Badiou 76390 AUMALE	M. GUILARD Christophe	4,67 €
EHPAD d'AVRANCHES Maison du Saint Cœur de Marie	Fondation	21 Rue du Dr Eugène Béchet 50300 AVRANCHES	Mme Soeur MARIE AGNES	4,67 €
EHPAD d'AVRANCHES Résidence de Tonge Groupe Les Matines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	52 bis rue de Verdun 50300 AVRANCHES	Mme TROTTE Marie	4,67 €
EHPAD de BARENTON Elisabeth Vézard	Établissement social et médico-social communal	162 rue de Montéglise 50720 BARENTON	M. VIVIER Laurent	4,67 €
EHPAD de BEMECOURT L'Astérina	Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)	20 Chemin du Patrouillet 27160 BEMECOURT	Mme ROGER Micheline	4,67 €
EHPAD de BIEVILLE-BEUVILLE Les Pervanches	Société Anonyme	10 Rue des Petites Chaussées 14112 BIEVILLE-BEUVILLE	Mme LEGER Jennyfer	4,67 €
EHPAD de BLANGY SUR BRESLES Résidence Massé de Cormelles	Établissement social et médico-social communal	8 Rue du Petit Fontaine 76340 BLANGY SUR BRESLES	M. DELIEZ Franck	4,67 €
EHPAD de BOIS GUILLAUME Saint Antoine	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	650 Rue R. Pinchon 76230 BOIS GUILLAUME	M. GAALLOUL Naim	4,67 €
EHPAD de BONSECOURS Les Hautes Bruyères Association Omeg'age	Association Loi 1901 non reconnue d'Utilité Publique	17 rue Léon Lebourgeois 76240 BONSECOURS	M. CANINO Thierry	4,67 €
EHPAD de BOURGUEBUS Emeraude	Etablissement Privé à but lucratif	18 Rue des Blés d'Or 14540 BOURGUEBUS	Mme CORDRAY Sandrine	4,67 €
EHPAD de BRECEY Résidence des Merisiers	Fonction Publique Territoriale	1 boulevard des Merisiers 50370 BRECEY	Mme HUCHET Marie-Paule	4,67 €
EHPAD de BREHAL Péreau-Lejamtel	Établissement social et médico-social intercommunal	21 rue du Rallye - BP38 50290 BREHAL	Mme GHAZALI Latifa	4,67 €
EHPAD de BRETEUIL-SUR-ITON	Établissement public de santé	230 Rue du Général Leclerc 27160 BRETEUIL-SUR-ITON	Mme LEFRANC Laura	4,67 €
EHPAD de BRETTEVILLE SUR ODON Résidence Soleil	Société anonyme	1-3 rue du Val 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	M. MACHURET Patrick	4,67 €



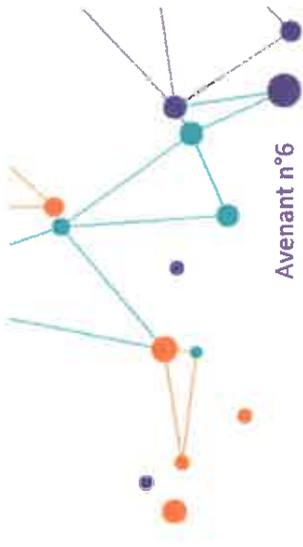
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de BRETTEVILLE-SUR-LAIZE Les Chanterelles	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Route de Caillouet - Lieu dit La Moissonnière 14680 BRETTEVILLE SUR LAIZE	M. BLONDEAU Stéphane	4,67 €
EHPAD de BRIONNE La Maison de Brionne	Établissement social et médico-social communal	3 rue Jean Jaurès 27800 BRIONNE	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,67 €
EHPAD de BRIOUZE Notre Dame	Association de type loi 1901	28 rue Saint Gervais 61220 BRIOUZE	Mme LE DANTEC Florence	4,67 €
EHPAD de BUCHY Gillies Martin	Établissement social et médico-social communal	397 Route de Rocquemont 76750 BUCHY	M. LE MESTRE Christophe	4,67 €
EHPAD de CABOURG Les Héliades	Association Loi de 1901	6C avenue des Dunettes 14390 CABOURG	M. DAVID Lionel	4,67 €
EHPAD de CAEN Beaulieu ORPEA	SA	53 Boulevard G. Pompidou 14000 CAEN	Mme MARABETI Sandrine	4,67 €
EHPAD de CAEN Henry Dunant Croix Rouge Française	Etablissement Privé à but non lucratif	15 rue Guillaume Trébutien 14000 CAEN	Mme TALLET Sophie	4,67 €
EHPAD de CAEN Jean-Ferdinand de Saint Jean	Établissement public de santé	19-21 rue Maiflâtre 14000 CAEN	Mme BERTIN Agnès	4,67 €
EHPAD de CAEN La Demi Lune Groupe Les Matines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	10 Avenue de Paris 14000 CAEN	M. KAPFER Gaëtan	4,67 €
EHPAD de CAEN La Palmeraie Groupe Les Matines	SAS	2 rue Renée Cassin 14000 CAEN	Mme GREGOIRE Emilie	4,67 €
EHPAD de CAEN Résidence Les Rives Saint Nicolas ORPEA	Société Anonyme	92 rue Saint Martin 14000 CAEN	Mme VARIN Laëtitia	4,67 €
EHPAD de CAEN Saint Benoit	Etablissement Privé à but non lucratif	6 rue de Malon 14000 CAEN	Mme DUBOURG Sylvie	4,67 €
EHPAD de CAGNY Les Orchidées	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	11 Rue de Grantôt 14630 CAGNY	M. VINCLET Clément	4,67 €
EHPAD de CAMBERNON Résidence le Parc Fleuri	Société à Responsabilité Limitée (SARL)	Hôtel Hébert 50200 CAMBERNON	M. PAYSANT Frédéric	4,67 €



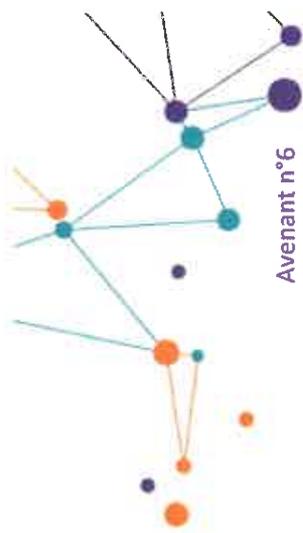
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de CANTELEU Jean Ferrat Mutualité	Organisme mutualiste	Allée de Flore 76380 CANTELEU	M. MEISSONNIER	4,67 €
EHPAD de CARPIQUET La Résidence Médicis	SAS	3 Chemin Rural de St Germain 14650 CARPIQUET	Mme ELLEBOODE Laurence	4,67 €
EHPAD de CARQUEBUT	Etablissement Social et Médico-Social Communal	6 rue Jacques Désiré Perrotte 50480 CARQUEBUT	Mme BERTHE Anne	4,67 €
EHPAD de CARROUGES La Maison des Aînés	Établissement social et médico-social communal	Rue Albert Louvel 61320 CARROUGES	M. DELAHAIS Olivier	4,67 €
EHPAD de CAUDEBEC LES ELBEUF Lecallier Leriche	EPMS	168 rue du Général Giraud 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	Mme MEHEUT Valentine	4,67 €
EHPAD de CAUMONT L'EVENTE La Vallée de l'Aure / Gustave Courbet	Société par action simplifiée	27 route de Caen 14240 CAUMONT L'EVENTE	Mme MAIRAND Carole	4,67 €
EHPAD de CERENCES Lemprière-Lefébure	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	25 rue principale 50510 CERENCES	M. LEMAITRE Stéphane	4,67 €
EHPAD de CERISY LA FORET Résidence L'Abbaye	Fondation reconnue d'utilité publique	13 Avenue 2ème Division Indian Head 50680 CERISY LA FORET	Mme MALAPEL Sophie	4,67 €
EHPAD de CESNY-BOIS-HALBOUT Saint Jacques et Saint Christophe	Établissement public de santé	3 rue de l'Hospice 14220 CESNY BOIS HALBOUT	Mme GUILLO Delphine	4,67 €
EHPAD de CETON Résidence Neyret	Société Anonyme (SA)	26 Rue Jean Moulin 61260 CETON	Mme NACHBAUR Nicole	4,67 €
EHPAD de CHANU Les Tilleuls	Établissement social et médico-social communal	2 Chemin des Pommiers 61800 CHANU	M. THIEBE Eric	4,67 €
EHPAD de CHERBOURG EN COTENTIN Maison de La Bucaille	Établissement social et médico-social	7 rue de la Bucaille 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	M. GUIFFARD Antoine	4,67 €
EHPAD de CHERBOURG-OCTEVILLE L'Ermitage	Etablissement Privé à but non lucratif	40 avenue Etienne Lecarpentier 50100 CHERBOURG	Mme BAUDET Claire	4,67 €
EHPAD de CLECY Le Beau Site	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	Rue du Beau Site 14570 CLECY	M. TITH Stéphane	4,67 €



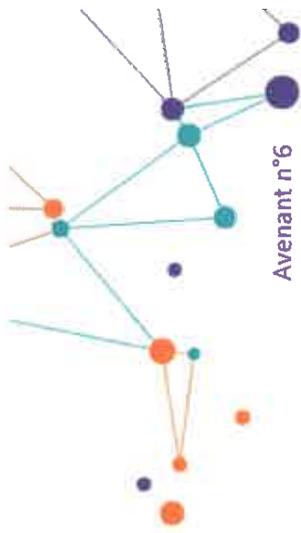
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de COLOMBELLES Belle Colombe Mutualité	Société Mutualiste	1 rue Victor Hugo 14460 COLOMBELLES	M. MEISSONNIER	4,67 €
EHPAD de CONCHES-EN-OUCHES Les Reflets d'Argent	Établissement public communal d'hospitalisation	25 Rue du Docteur Paul Guilbaud 27190 CONCHES EN OUCHE	M. MINYMECK André	4,67 €
EHPAD de CONDE-EN-NORMANDIE Laurence de la Pierre	Établissement public de santé	87 rue Saint Martin BP 90 14110 CONDE SUR NOIREAU	Mme DILASSER Aurélie	4,67 €
EHPAD de CONDE-SUR-SARTHE Résidence Arpège	Association de type loi 1901	10 rue des Artisans 61250 CONDE SUR SARTHE	M. RANNOU Bertrand	4,67 €
EHPAD de COULONGES-SUR-SARTHE Résidence Fleurie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Route de Coulonges 61170 COULONGES SUR SARTHE	Mme BOUL Evelyne	4,67 €
EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Les Tilleuls	Association de type loi 1901	Lotissement les Tilleuls 14470 COURSEULLES SUR MER	M. DAHLAB Isaac	4,67 €
EHPAD de COURSEULLES-SUR-MER Résidence Westalia	Société Mutualiste	1 Chemin de la Délivrante 14470 COURSEULLES SUR MER	Mme GILBERT Gwael	4,67 €
EHPAD de DEVILLE LES ROUEN La Filandière	Établissement social et médico-social communal	4 rue Georges Herbert 76250 DEVILLE LES ROUEN	Mme PLAUD Isabelle	4,67 €
EHPAD de DOUVRES LA DELIVRANDE Intercommunal	Établissement social et médico-social intercommunal	6 rue de Bourgogne 14400 DOUVRES LA DELIVRANDE	Mme LE DIZES Gaëlle	4,67 €
EHPAD de DOZULE Résidence Topaze	Société par Actions Simplifiée (SAS)	2 rue Rocquépine 14430 DOZULE	Mme JAMES Karine	4,67 €
EHPAD de DOZULE Résidence Vallée d'Auge Groupe Les Matines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano 14430 DOZULE	Mme CHARLON Bénédicte	4,67 €
EHPAD de DUCEY Résidence Delivet	Établissement public de santé	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme BUTAULT Anne-Laure	4,67 €
EHPAD de FLAMANVILLE L'Aubade	Établissement Privé à but non lucratif	La Campagne 50340 FLAMANVILLE	Mme CIHELKA Valérie	4,67 €
EHPAD de FLEURY SUR ORNE Le Florilège	Établissement Privé à but lucratif	26 Grande Rue 14123 FLEURY SUR ORNE	M. VILLEROY Samuel	4,67 €



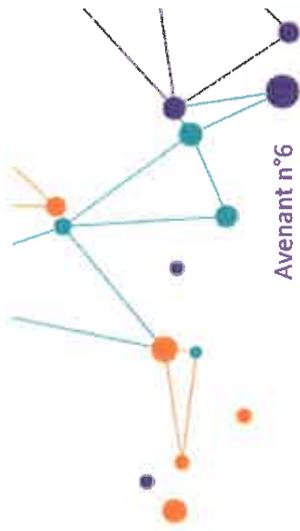
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de FONTENAY LE PESNEL Les Deux Fontaines	Société par Actions Simplifiée (SAS)	15 Route de Tilly Sur Seullès 14250 FONTENAY LE PESNEL	M. RENOU Thomas	4,67 €
EHPAD de FORGES LES EAUX Fondation Beaufils	Etablissement Social et Médico-social	7 Boulevard Nicolas Thiessé 76440 FORGES LES EAUX	M. GUILARD Christophe	4,67 €
EHPAD de GAILLEFONTAINE Lefebvre-Blondel-Dubus	Etablissement Social et Médico-social	Place Lefebvre Blondel 76870 GAILLEFONTAINE	M. GUILARD Christophe	4,67 €
EHPAD de GRAND QUEVILLY Les Jardins de Matisse	Etablissement Social et Médico-social	1 Rue Albert Lebourg BP 90223 76123 GRAND QUEVILLY CEDEX	M. VENARD Jean-Marc	4,67 €
EHPAD de GRANVILLE L'Émeraude ORPEA	Société Anonyme (SA)	225 Rue Jeanne Jugan 50400 GRANVILLE	Mme MOY Magaly	4,67 €
EHPAD de GRANVILLE Saint Gabriel	Etablissement Privé à but lucratif	54 rue Jean Rostand 50400 GRANVILLE	M. PAYSANT Frédéric	4,67 €
EHPAD de LA CHAPELLE D'ANDAINE Résidence l'Orée des Bois	Établissement public de santé	42 rue de Bagnoles 61140 LA CHAPELLE D'ANDAINE	M. VIVIER Laurent	4,67 €
EHPAD de LA COUTURE BOUSSEY Les Rives d'Or ORPEA	Société Anonyme	37 rue de Seréz 27750 LA COUTURE BOUSSEY	Mme TROCHERIE Chantal	4,67 €
EHPAD de LA FERRIERE AUX ETANGS Sainte-Anne	Association privée à but non lucratif	44 rue de Fiers 61450 LA FERRIERE AUX ETANGS	M. BEAUMONT Vincent	4,67 €
EHPAD de LA FEUILLIE Résidence Noury	Établissement social et médico-social communal	95 Route de Rouen 76220 LA FEUILLIE	M. LE MESTRE Christophe	4,67 €
EHPAD de LA GLACERIE Le Clos à Froment	Etablissement Privé à but non lucratif	Rue Pierre et Marie Curie 50470 LA GLACERIE	Mme DEPPEZ Amélie	4,67 €
EHPAD de LA HAYE-PESNEL Georges Peuvrel	Établissement social et médico-social communal	9 avenue Ernest Corbin 50320 LA HAYE PESNEL	Mme GHAZALI Latifa	4,67 €
EHPAD de LE BREUIL-EN-AUGE Les Bougainvillées	Etablissement Privé à but lucratif	Le Plessis 14130 LE BREUIL EN AUGÉ	Mme LANDAIS Camille	4,67 €
EHPAD de LE HOULME La Source	Centre communal d'action sociale (CCAS)	8 Rue du 8 Mai 1945 - BP31 76770 LE HOULME	Mme DAMAS Claudine	4,67 €



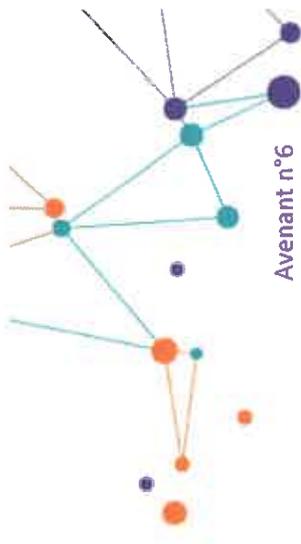
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de LE MESNIL-ESNARD Moulin des Prés	Etablissement Social et Médico-Social Communal	7 rue de Saintonge 76240 LE MESNIL-ESNARD	M. VIGNESOULT Hervé	4,67 €
EHPAD de LE MOLAY-LITTRY Harmonie	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route de Tournières 14330 LE MOLAY LITTRY	M. LEMARCHAND Mathieu	4,67 €
EHPAD de LE PIN LA GARENNE La Pellonnière	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	3 rue Chanceaux 61400 LE PIN LA GARENNE	Mme BACHELIER Michèle	4,67 €
EHPAD de LE SAP Audélin Lejeune	Association de type loi 1901	38 rue du Bois Besnard 61470 LE SAP	Mme ROBILLARD Joëlle	4,67 €
EHPAD de LE SAP Le Grand Jardin	Société à responsabilité limitée unipersonnelle	La Louvetière 61470 LE SAP	Mme PHELIPEAU Isabelle	4,67 €
EHPAD de LE TEILLEUL Les 3 Provinces	Etablissement public Autonome	4 rue des Ecoles 50640 LE TEILLEUL	M. VIVIER Laurent	4,67 €
EHPAD de LE VAUDREUIL Les Rivalières	Société par Actions Simplifiées	1 rue Bernard Chédeville 27100 LE VAUDREUIL	Mme VINCENT Christine	4,67 €
EHPAD de LES MOUTIERS-EN-CINGLAIS Les Opalines	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	1200 Route de Thury Harcourt 14220 LES MOUTIERS EN CINGLAIS	M. GUIARD Jean-Luc	4,67 €
EHPAD de LIVAROT Saint Joseph	Association de type loi 1901	55 rue du Général Leclerc 14140 LIVAROT	Mme MEDES Claude	4,67 €
EHPAD de LONGNY-AU-PERCHE La Providence	Association de type loi 1901	2 rue du Docteur Jean Vivarès 61290 LONGNY AU PERCHE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	4,67 €
EHPAD de LUC-SUR-MER Côte de Nacre	Etablissement Privé à but lucratif	12 rue Marin Labbé 14530 LUC SUR MER	Mme LEVEUGLE Dominique	4,67 €
EHPAD de LUNERAY Résidence Albert Jean	Etablissement Social et Médico-social	5 Rue du Val Midrac 76810 LUNERAY	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	4,67 €
EHPAD de LYONS-LA-FORET Les Jardins	Autre établissement public local à caractère administratif	4 Chemin Ste Croix Mesnil 27480 LYONS LA FORET	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,67 €
EHPAD de MARIIGNY Les Hortensias	Etablissement Privé à but non lucratif	36 rue du 13 juin 1944 50570 MARIIGNY LE LOZON	Mme LEROUGE Carole	4,67 €



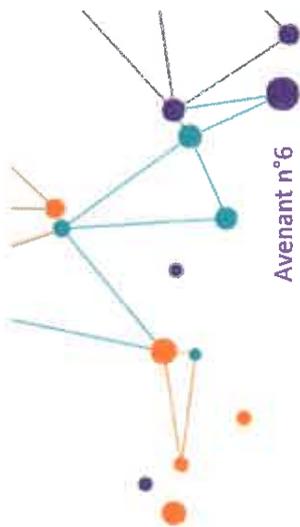
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de MAROMME Le Trait d'Union du Cailly	Etablissement public local social et médico-social	16 rue de la République 76150 MAROMME	Mme MONGAUX-MASSE Marie-Pascale	4,67 €
EHPAD de MONDEVILLE La Source Mutualité	Société Mutualiste	1.11 Rue Emile Zola 14120 MONDEVILLE	M. MEISSONNIER	4,67 €
EHPAD de MONTSENELLE La Haye-Montsenelle St Jean (CIAS de Montsenelle)	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	30 route des Moulins Prétot Ste Suzanne 50250 MONTSENELLE	Mme BROCHARD Michèle	4,67 €
EHPAD de MORGNY LA POMMERAYE Les Trois Hameaux	SAS	664 rue du Calvaire 76750 MORGNY LA POMMERAYE	M. BOUET Jérôme	4,67 €
EHPAD de MORTEAUX COULIBOEUF Les Lys Blancs	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Place de l'Eglise 14620 MORTEAUX COULIBOEUF	Mme LESAGE Rachel	4,67 €
EHPAD de PASSAIS Les Myosotis	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 Chemin de la Ronnerie 61350 PASSAIS	Mme LE BARRON Sandrine	4,67 €
EHPAD de PERCY Résidence des Eglantines	Etablissement Social et Médico-Social Communal	14 rue St Martin 50410 PERCY	M. BROSSAT Jean-Michel	4,67 €
EHPAD de PERIERS Résidence Anaïs De Groucy	Établissement public communal d'hospitalisation	10 Rue Bastogne - BP 28 50190 PERIERS	M. BERTHE Pierre	4,67 €
EHPAD de REFFUVEILLE Les Tilleuls	Centre Intercommunal d'Action Sociale	Le Bourg 50520 REFFUVEILLE	Mme HUCHET Marie-Paule	4,67 €
EHPAD de RIVES EN SEINE Maurice Collet	Établissement social et médico-social communal	3 Avenue Winston Churchill 76490 CAUDEBEC EN CAUX	M. BAVARD Bruno	4,67 €
EHPAD de ROGERVILLE Saint Joseph	Association à but non lucratif	20 rue du Père Arson 76700 ROGERVILLE	Mme DALLET Anne	4,67 €
EHPAD de ROUEN Foyer Saint Joseph	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	2 rue de la Cage 76000 ROUEN	M. LEROY Thierry	4,67 €
EHPAD de ROUEN La Pleiade	Centre communal d'action sociale (CCAS)	16 Rue Jacques Fourray 76100 ROUEN	M. EMO Jean-Luc	4,67 €
EHPAD de ROUEN Les Sapins	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	22 Allée Charles Gros 76000 ROUEN	M. POISSON Johann	4,67 €



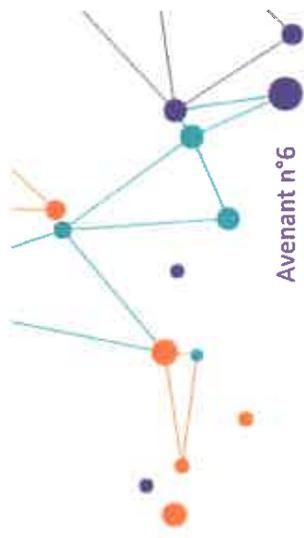
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de ROUEN Tiers Temps	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	86-88 Rue des Bons Enfants 76000 ROUEN	Mme ELLEBOODE Laurence	4,67 €
EHPAD de RUGLES André Couturier	Etablissement public de santé	Rue de l'Hôpital 27250 RUGLES	Mme LEFRANC Laura	4,67 €
EHPAD de SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL Le Belvédère	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	4 rue des Marronniers 14540 SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL	M. LECOQ Denis	4,67 €
EHPAD de SAINT ANDRE DE L'EURO Le Bois La Rose	SAS	6 rue du Clos Bourdin 27220 SAINT ANDRE DE L'EURO	Mme ARABEYRE Corinne	4,67 €
EHPAD de SAINT ARNOULT Le Parc de la Touques	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Avenue Michel d'Ornano Saint-Arnoult 14800 DEAUVILLE	Mme LEBLANC Annick	4,67 €
EHPAD de SAINT CLAIR SUR L'ELLE La Demeure Saint-Clair	EURL	17 rue de la Libération 50680 SAINT CLAIR SUR L'ELLE	Mme ARAMINTHE Maryse	4,67 €
EHPAD de SAINT CRESPIN Résidence de la scie	Etablissement Social et Médico-social	2 Route des Vergers 76590 SAINT CRESPIN	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	4,67 €
EHPAD de SAINT CYR DU RONCERAY Ma Providence	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	32 Rue de Copplestone 14290 SAINT-CYR-DU-RONCERAY	Mme LEBAILLY	4,67 €
EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Michel Grandpierre - MBV	Société mutualiste	1 Bis Avenue du Val l'Abbé 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DA CUNHA LEAL Sandrine	4,67 €
EHPAD de SAINT ETIENNE DU ROUVRAY Château Blanc ProBTP	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Périhérique Wallon BP 87 76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Mme DE POMMERY Laurence	4,67 €
EHPAD de SAINT GATIEN Groupe Les Matines	SAS	2 Rue des Brioleurs 14130 SAINT-GATIEN-DES-BOIS	Mme PLEY Christelle	4,67 €
EHPAD de SAINT GEORGES DES GROSEILLERS l'Horizon	SAS	17 Rue de la Garenne 61100 SAINT GEORGES DES GROSEILLERS	Mme ARAMINTHE Maryse	4,67 €
EHPAD de SAINT LO Anne Leroy	Etablissement Privé à but non lucratif	65 rue de Baltimore 50008 SAINT LO	M. LECAPLAIN Dominique	4,67 €



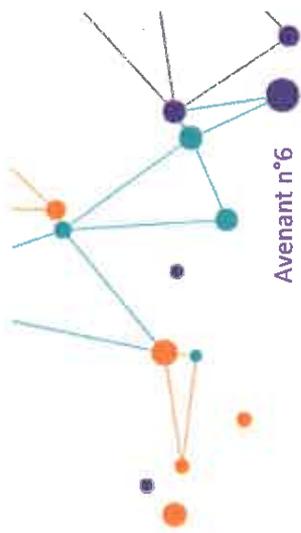
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de SAINT LO La Demeure du Bois Ardent	Société Anonyme	780 Rue de l'Exode 50000 SAINT LO	Mme LEPELLETIER Virginie	4,67 €
EHPAD de SAINT PIERRE DE BOSGUERARD Le Bosguerard ORPEA	Société Anonyme	7 rue Marie de Vaudémont 27370 SAINT PIERRE DE BOSGUERARD	M. LE NOE Jérémy	4,67 €
EHPAD de SAINT PIERRE SUR DIVES La Mesnie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Rue des Peupliers 14170 SAINT PIERRE SUR DIVES	M. ANFRY Olivier	4,67 €
EHPAD de SAINT SAENS Résidence d'Eawy	Établissement social et médico-social communal	Rue Auguste Guérin - BP 38 76680 SAINT SAENS	Mme LE GUEN Florence	4,67 €
EHPAD de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE Les Lices-Jourdan	Établissement social et médico-social départemental	17 rue des Lices 50390 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE	M. LEBRETON Bertrand	4,67 €
EHPAD de SAINT SEVER CALVADOS La Roseraie et SSIAD	Etablissement public local social et médico-social	25 rue de la Gare 14380 SAINT SEVER CALVADOS	Mme ABIDOS DINA	4,67 €
EHPAD de SAINT VAAST LA HOUGUE Val de Saire	Etablissement Social et Médico-Social Communal	2 Rue du 8 MAI 1945 50550 SAINT VAAST LA HOUGUE	Mme Maitwenn THOËR LE BRIS	4,67 €
EHPAD de SAINT VIGOR LE GRAND Résidence Les Hauts de l'Aure Groupe Les Matines	Société en nom collectif	1 rue de la Pigache 14400 SAINT VIGOR LE GRAND	Mme PILOLOT Sylvie	4,67 €
EHPAD de SAINTE MERE EGLISE	Établissement social et médico-social communal	11, rue du Général Gavin 50480 SAINTE MERE EGLISE	Mme BERTHE Anne	4,67 €
EHPAD de SARTILLY Résidence Au Bon Accueil	Établissement social et médico-social communal	18 rue de la Chatellerie - BP 19 50300 SARTILLY BAIE BOCAGE	Mme GHAZALI Latifa	4,67 €
EHPAD de SEES Miséricorde	EHPAD à but on lucratif	60b rue d'Argentré 61500 SEES	M. DISPA François	4,67 €
EHPAD de SOURDEVAL Saint Joseph	Fondation reconnue d'utilité publique	24 avenue du Maréchal Foch BP 609 50150 SOURDEVAL	Mme LEPETIT Karine	4,67 €
EHPAD de THAON Résidence du Parc	Etablissement Privé à but lucratif	Rue du Château d'eau 14860 THAON	Mme DAVENET Séverine	4,67 €



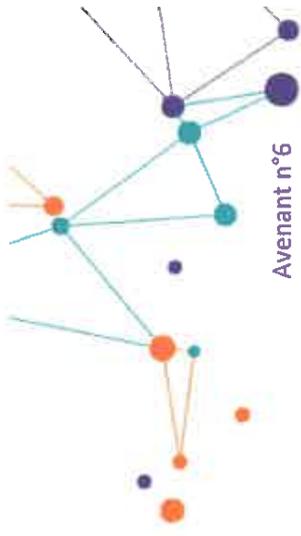
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD de THURY HARCOURT LE HOM Asile de Marie	Etablissement Privé à but non lucratif	72-74 rue de Condé 14220 THURY HARCOURT	Mme HUCK Marie-Céline	4,67 €
EHPAD de TINCHEBRAY Les Epicéas	Établissement social et médico-social communal	14 rue Xavier Onfray - BP 14 61800 TINCHEBRAY	M. THIEBE Eric	4,67 €
EHPAD de TORIGNY-LES-VILLES La Clairière des Bernardins	Établissement social et médico-social communal	5 rue des Bernardins 50160 TORIGNY SUR VIRE	Mme COUEFFEUR Lise	4,67 €
EHPAD de TOUROUVRE Les Laurentides	Association déclarée	Le Portail 61190 TOUROUVRE	M. CARTEL Yvan	4,67 €
EHPAD de TOURVILLE-LA-RIVIERE Les Jonquilles	Centre communal d'action sociale (CCAS)	2 Rue Jean Moulin 76410 TOURVILLE LA RIVIERE	Mme MOLNAR Jeanine	4,67 €
EHPAD de TREVIERES L'Hexagone	Etablissement Privé à but lucratif	5 route du Molay-Littry 14710 TREVIERES	M. LEMOINE Aurélien	4,67 €
EHPAD de TROARN Saint Vincent de Paul	Etablissement Social et Médico-Social Communal	88 Rue de Rouen 14670 TROARN	Mme DELCOURT Pauline	4,67 €
EHPAD de TROUVILLE-SUR-MER Normandia	Société par Actions Simplifiée (SAS)	Route d'aguesseau 14360 TROUVILLE SUR MER	Mme LE CORR Emilie	4,67 €
EHPAD de TRUN Pierre Wadier	Établissement public de santé	69 rue de la République 61160 TRUN	M. RIAN Yves	4,67 €
EHPAD de VASSY-VALDALLERE Résidence René Castel (Les Demeures des Glycines)	Société par Actions Simplifiée (SAS)	11 rue du Moulin 14410 VASSY	Mme BOUDOU Eve	4,67 €
EHPAD de VILLERS-BOCAGE La Maison de Jeanne	Établissement public de santé	13 rue Pierre Curie BP 50 14310 VILLERS-BOCAGE	Mme GAMBIER Elise	4,67 €
EHPAD de VIMOUTIERS Résidence de La Vie	SAS	Route d'Orbec 61120 VIMOUTIERS	Mme AVELINE Claire	4,67 €
EHPAD de VIRE Symphonia	Société anonyme	Colline Les Mancellières 14500 VIRE	Mme LEMARCHAND Véronique	4,67 €
EHPAD d'ECOUCHE	Établissement social et médico-social communal	4 avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE	Mme LEVY Sarah	4,67 €



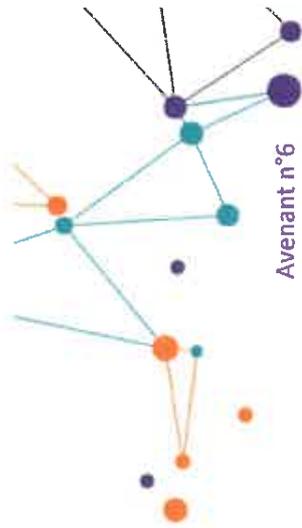
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD d'ECOUIJS Les Quatre Vents	Etablissement médico-Social public autonome	Route du Moulinet BP 6 27440 ECOUIJS	Mme CARDALIAGUET Marianne	4,67 €
EHPAD d'ELLON Beau Soleil	Etablissement Privé à but lucratif	Les Castelets 14250 ELLON	M. EUDE Stéphane	4,67 €
EHPAD d'ENVERMEU Lemarchand	Etablissement social et médico-social	10 place de l'Eglise 76630 ENVERMEU	M. AUTRET Jean-Yves	4,67 €
EHPAD d'EPRON L'orée du Golf Mutualité	Société Mutualiste	Rue Olympe de Gouges ZAC de l'Orée du Golf 14610 EPRON	M. MEISSONNIER	4,67 €
EHPAD d'ETRETAT Etoile du Matin	SAS	Rue Damilaville BP 31 76790 ETRETAT	Mme CHARNET Sonia	4,67 €
EHPAD d'EVREUX Villa la Providence	SASU Société par actions simplifiée à associé unique	2/4 rue du Docteur Roux 27000 EVREUX	M. DUPUIS Jean-Charles	4,67 €
EHPAD d'HARCOURT Maison d'Harcourt	Établissement social et médico-social communal	4 Place Française de Brancas 27800 HARCOURT	Mme SAUVEPLANE Catherine	4,67 €
EHPAD d'HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Asialys	Société Mutualiste	101 Avenue de la 3ème Division Britannique 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme LE GUEN Elodie	4,67 €
EHPAD d'IFS Le Jardin d'Elsa Mutualité	Société Mutualiste	4 rue Elisa Triolet 14123 IFS	M. MEISSONNIER	4,67 €
EHPAD d'ISIGNY-SUR-MER Saint Joseph	Etablissement Social et Médico-Social Communal	5 Avenue de la Tour du Pin 14230 ISIGNY SUR MER	Mme VINCENT Sophie	4,67 €
EHPAD d'IVRY-LA-BATAILLE La Verte Colline - Association l'Agora	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	44 T Rue de Garennes 27540 IVRY LA BATAILLE	Mme PRIOLLAUD Corinne	4,67 €
EHPAD d'OCCAGNES Saint Vincent de Paul	Association de type loi 1901	2 La Grande Rue 61200 OCCAGNES	Mme JEANNE Pascale	4,67 €
EHPAD d'OUISTREHAM Rivabel'Age	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	5 avenue Colonel Dawson - BP 111 14150 OUISTREHAM	Mme PINEAU Gaëlle	4,67 €



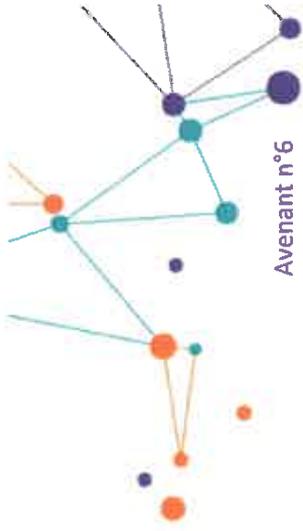
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
EHPAD du HAVRE Saint Just Le Havre Mutualité	Organisme mutualiste	78 Rue Saint Just 76600 LE HAVRE	Mme DESJARDINS Anne-Marie	4,67 €
EHPAD du TREPOT Jean Ferrat	Etablissement Social et Médico-social	89 Rue du Docteur Pépin 76470 LE TREPOT	Mme TRUEBA DE LA PINTA Dolores	4,67 €
EHPAD d'YVETOT Résidence Les Dames Blanches	Fondation	8 Rue du Champs de Mars 76190 YVETOT	M. DAYT Jean-Yves	4,67 €
EHPAD Publics du Havre Les Escales	Établissement social et médico-social départemental	46 Rue Marc Orlan 76086 LE HAVRE	M. MARTIN Grégory	4,67 €
EPMS d'AUNAY-SUR-ODON La Clairière	Etablissement public local social et médico-social	Place de l'hôtel de ville 14260 AUNAY SUR ODON	M. KERFOURN Jean-Marie	4,67 €
EPMS d'ORBEC Marie du Merle	Etablissement public local social et médico-social	Rue de la Source 14290 ORBEC	M. BOUGAUT Nicolas	4,67 €
Etablissement Public Départemental de GRUGNY	Établissement social et médico-social départemental	634 rue André Martin 76690 GRUGNY	Mme MAIRY Mathilde	4,67 €
GCSMS Inter-établissements du Sud Manche MAIA Sud Manche EHPAD de REFFUVEILLE	Groupement de coopération sanitaire à gestion publique	Boulevard JB Delivet BP 31 50220 DUCEY	Mme Anne-Laure BUTAULT	4,67 €
HAD de BAYEUX Soins Maintien à domicile du Bessin	Association de type loi 1901	Manoir d'Aprigny - 2 rue Louvière 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	4,67 €
IDEFHI de CANTELEU Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion	Établissement social et médico-social départemental	Route de Sahurs - BP 4 76380 CANTELEU	M. GOUNEL Eric	4,67 €
IME des ANDELYS Le château - Les papillons blancs	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	19 avenue du général de gaulle 27700 LES ANDELYS	Mme WILLEKENS Erna	4,67 €
IMS de BOLBEC	Établissement social et médico-social intercommunal	62 Avenue Louis Debray - BP 60152 76210 BOLBEC	M. DANOS Thierry	4,67 €
ITEP Les Hogues Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique	Régime général de sécurité sociale	St Léonard 76400 FECAMP	M. LAPLACE Sylvain	4,67 €



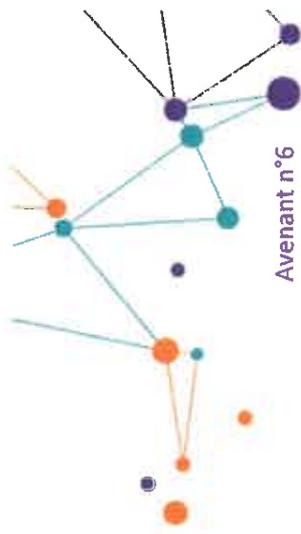
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Korian d'ALENCON Le Diamant - STEIFA - EIFA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue de Bretagne Lotissement Domaine de La Brebiette 61100 ALENCON	M. SIGNABOUT Frédéric	4,67 €
Korian de BOIS-GUILLAUME BIHOREL Villa Saint Do - STEIGA - EIGA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	125 avenue du Maréchal Juin 76230 BOIS-GUILLAUME BIHOREL	Mme ACHAMMACHI Hanaâ	4,67 €
Korian de BRETEUIL-SUR-ITON Ville en Vert - STEHBA - EHBA	Société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)	175 route de Bémécourt 27161 BRETEUIL SUR ITON	Mme VALLEE Cécilia	4,67 €
Korian de BUEIL Val Aux Fleurs - STE181 - E181	SARL unipersonnelle	67 Grande Rue 27730 BUEIL	M. BURDERZY Stéphane	4,67 €
Korian de GRAINVILLE-SUR-ODON Reine Mathilde - STEIEA - EIEA	Société anonyme	4 rue des Hauts Vents 14210 GRAINVILLE SUR ODON	M. PAIN Sandra	4,67 €
Korian de LE TEILLEUL Rive de Sélune - STEVOA - EIHA	EHPAD privé à but lucratif	4 rue du collège 50640 LE TEILLEUL	Mme LEGRAND Carine	4,67 €
Korian de LISIEUX Villa Bérat - STEFMA - EIBB	Société anonyme	70 rue Général Leclerc 14100 LISIEUX	M. BERTOUI Thierry	4,67 €
Korian de MONTVILLIERS Les Hauts de l'Abbaye - MEDO - EHZA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	7 Rue des Verdiers - ZAC du Domaine de la Vallée 76290 MONTVILLIERS	M. LABALME Philippe	4,67 €
Korian de ROUEN Le Jardin - STEFMA - EHQB	Société anonyme	121 Avenue des Martyrs de la Résistance 76100 ROUEN	M. BURDEZY Stéphane	4,67 €
Korian de ROUEN Les Cent Clochers	Société par Actions Simplifiée (SAS)	21 Place de l'église Saint Sever 76100 ROUEN	Mme ROBINET Françoise	4,67 €
Korian de RUGLES La Risle - MF - E081	EHPAD privé à but lucratif	rue Jean Moulin 27250 RUGLES	M. PERNA Francis	4,67 €
Korian de VERNON Nymphéas Bleus - STEFMA - EHVb	Société anonyme	15 Avenue Pierre Mendès France 27200 VERNON	Mme DOURVILLE Sophie	4,67 €
Korian d'EQUEURDREVILLE La Goëlette MEDO - EHGA	Société par Actions Simplifiée (SAS)	rue Surcouf 50120 EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme BACON Jocelyne	4,67 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Korian d'EVRECY Les Rives de l'Odon MF - E143	Société anonyme	Rue du Champ Rouget 14210 EVRECY	M. GILLES Christophe	4,67 €
LADAPT CAUDEBEC LES ELBEUF	Association	624 rue Faidherbe 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF	M. MOREAU Jean-Philippe	4,67 €
Ligue Havraise pour les Personnes Handicapées	Association loi 1901 ou assimilé	75 rue Emile Zola 76600 LE HAVRE	M. CAPPE Michel	4,67 €
Maison d'Accueil du Beuvron SAINT SENIER DE BEUVRON	Organisme privé non lucratif	12 route de Saint James 50240 SAINT SENIER DE BEUVRON	M. EBENGA ZULA Norbert	4,67 €
MAS de GUICHAINVILLE La Haye Berou-Guichainville	Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique	La Haye Berou 27930 GUICHAINVILLE	Mme PRINCE Hélène	4,67 €
MAS de NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE Autisme 76	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Complexe Terres de Rouvre - 24 Bis Route d'Houpperville 76960 NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Mme DUFRANNE Aurélia	4,67 €
MAS de SAINT-GEORGES-MOTEL Home Charlotte	Association loi 1901 ou assimilé	3 Route de Louye 27710 SAINT GEORGES MOTEL	Mme COLLIER Maggy	4,67 €
MAS d'EPAIGNES	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	Mas d'Epaignes 27260 EPAIGNES	M. LECACHELEUX	4,67 €
MAS d'EVREUX Home Nicolas	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	12 bd Jules Janin 27000 EVREUX	Mme BOBOVNIKOSS Anne-Sophie	4,67 €
MCE-M3S Mutualisation Coopération Emploi – Médico-Social Sanitaire et Social	Association de type loi 1901	17 rue Guy Velay ATHIS DE L'ORNE 61430 ATHIS VAL DE ROUVRE	Mme MARTIN-MACE Nathalie	4,67 €
Résidence La Buissonnière ISNEAUVILLE	SASU	49 Impasse de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE	Mme DELAITTRE Ophélie	4,67 €
SESAME Autisme Normandie	Association Loi 1901 non reconnue d'utilité publique	30 Route du Roncier - Le Menu Bosc 76890 SAINT VICTOR L'ABBAYE	M. NACHE Catalin	4,67 €
UDCCAS Union Départementale des CCAS - CCAS Yvetot	Association	17 rue Carnot CS 60185 76195 YVETOT CEDEX	M. CHARASSIER Gérard	4,67 €

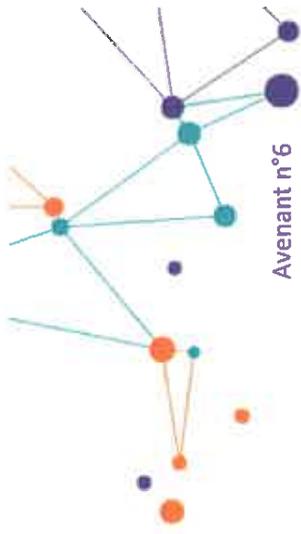


Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
UGECAM CRMIPR Les Herbiers BOIS GUILLAUME	Privé à but lucratif	111 rue Herbeuse 76230 BOIS GUILLAUME	Mme MAUTRET Juliette	4,67 €

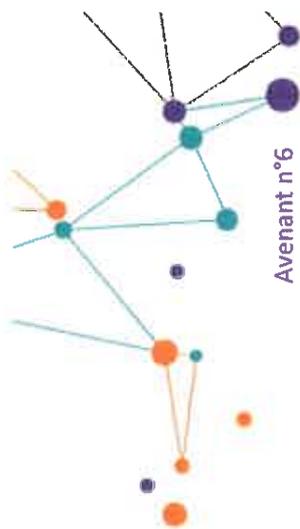


Collège D – Collège « Réseaux de santé et Structures Transversales »

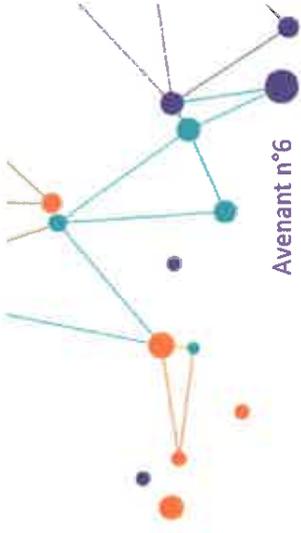
Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
ACOMAD Association de coordination et de maintien à domicile	Association Loi de 1901	13 Quai Bérigny 76400 FECAMP	Mme HAUVILLE Alexia	27,03 €
ADMIR de MONTVILLE	Fédération Départementale	1 rue Ernest Delaporte CS 30009 76710 MONTVILLE	M. SAVIER Olivier	27,03 €
AIR Partenaire Santé	Association déclarée	8 rue de la Have Mariaise CS 95458 14054 CAEN CEDEX 4	M. BLACLARD Jacques	27,03 €
APPOP Prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique	Association de type loi 1901	23 rue Grande Vallée 50100 CHERBOURG EN COTENTIN	Mme SAUMUREAU Simone	27,03 €
APRIC Amélioration de la Prise en charge de l'Insuffisance Cardiaque	Association de type loi 1901	5 rue de la victoire 14150 OUISTREHAM	Mme BELIN Annette	27,03 €
Association Départementale de Prévention du Suicide dans la Manche	Association de type loi 1901	La Mairie 50000 SAINT LO	M. LECONTE Franck	27,03 €
Association Régionale NormandDys (ARN)	Association de type loi 1901	3 rue du Dr Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme PENNIELLO-VALETTE Marie-José	27,03 €
Basse-Normandie Santé	Association de type loi 1901	7 Longue Vue des Astronomes 14111 LOUVIGNY	M. BUREAU Jean-Yves	27,03 €
CICAT-Occitanie	Association de type loi 1901	Hôpital La Colombière - Pavillon 41 39 avenue Charles Flahault 34295 MONTPELLIER	M. TEOT Luc	27,03 €
CLIC Cotentin	Association Loi 1901	Maison des Services Publics 2 Route de Flamanville 50340 LES PIEUX	M. LAMOTTE Jean-François	27,03 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
Dépistage des Cancers Centre de Coordination Normandie	Association de type loi 1901	28 rue Bailey 14000 CAEN	M VERZAUX Laurent	27,03 €
DOUSOPAL Réseau de soins palliatifs Territoire de Santé de Rouen Elbeuf	Association déclarée	44 bd Stanislas Girardin 76140 LE PETIT QUEVILLY	Mme LHOPITEAU Geneviève	27,03 €
GCS AXANTE Accompagner et soigner ensemble Bessin prébocage	Groupement de Coopération Sanitaire de droit privé	3 rue François Coulet 14400 BAYEUX	Mme LETENNEUR Laure	27,03 €
Guillaume Centre Coordination en Cancérologie	Association	20 Avenue Capitaine Georges Gynermer 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	27,03 €
MAIA Autour de la Personne Agée - CLIC	Association déclarée	4 Route d'Aumale 76270 NEUFCHATEL EN BRAY	M. DANTAN Frédéric	27,03 €
MAIA Bocage Ornaïs	Association loi 1901	CLIC du Bocage - 28 Rue de la Gare 61700 DOMFRONT	M. SOUL Bernard	27,03 €
MAIA Centre Orne ALENCON	Association	24 place de la Halle au Blé 61000 ALENCON	Mme GUILLOT Nadège	27,03 €
MAIA Nord Cotentin Asso PRESAGE	Association de type loi 1901	1071 A rue Wilson 50110 TOURLAVILLE	Mme COQ vanessa	27,03 €
MAIA Orne Est	Association de type loi 1901	6 chemin du Breuil 61400 SAINT LANGIS LES MORTAGNE	Mme SABBABI Ophélie	27,03 €
P2RS de Normandie Plateforme Régionale de Ressources et de Santé de Normandie	Association de type loi 1901	2 place Alfred de Musset Immeuble Sequoia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	27,03 €
Planeth Patient	Association de type loi 1901	3 place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. MAUNY Thomas	27,03 €
PREHAD 276 Plateforme régionale des Établissements d'hospitalisation A domicile 276	Association de type loi 1901	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard	27,03 €
PTA Orne MORTAGNE AU PERCHE	Association	23 rue Ferdinand de Boyères 61400 MORTAGNE AU PERCHE	M. GAL Jean-Michel	27,03 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
PTA Sud Eure	Association de type loi 1901	85 avenue André Chasles Maison Dufour 27130 VERNEUIL SUR AVRE	M. DAHAN Patrick	27,03 €
PTA Vexin Maison de Soins et de Promotion de la Santé	Association de type loi 1901	3 rue Roland Roche 27600 GAILLON	M. FAINSILBER Pierre	27,03 €
QUAL'VA Réseaux Normand Qualité Santé	Association de type loi 1901	4 avenue de Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	Mme GASTEBOIS Bénédicte	27,03 €
Répsy 76 Réhabilitation Psychosociale	Groupement de coopération sanitaire à gestion privée	4 rue Paul Eluard - Bât 125 76360 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. VICENZUTTI Lucien	27,03 €
Réseau de Périnatalité de Normandie (RPN)	Association de type loi 1901	3 rue du Docteur Laënnec 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. GUILLOIS Bernard	27,03 €
Réseau Normand Sclérose en Plaques (RN-SEP)	Association de type loi 1901	Résidence « Les Lavandières » 29 rue Général Moulin 14000 CAEN	M. DEFER Gilles	27,03 €
Réseau ONCO Normand	Association de type loi 1901	2 avenue de la libération 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	M. BASTIT Laurent	27,03 €
Réseau ONCO Normandie	Association de type loi 1901	28 Rue Bailey 14000 CAEN	M. SEVIN Emmanuel	27,03 €
Réseau Respect	Association déclarée	164 Rue Florimond Laurent 76620 LE HAVRE	Mme BANSE Julie	27,03 €
RESOPAL Territoire de Dieppe	Association déclarée	894 Route de Rouen 76550 SAINT AUBIN SUR SCIE	M. COQUAIS Julien	27,03 €
RESPA 27 Réseau Soins Palliatifs Eure Seine	Association déclarée	2 Place Alfred de Musset Immeuble Séquoia 27000 EVREUX	M. BASTIT Laurent	27,03 €
RSVA Réseau de Services pour une Vie Autonome	Association de type loi 1901	7 Bis Avenue du Président Coty 14000 CAEN	M. LEROY François	27,03 €



Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant	Apport en Capital
TELAP	Association de type loi 1901	PFRS rue des Rochambelles 14000 CAEN	Mme DOMPMARTIN Anne	27,03 €
TELEPHARM	Association déclarée	23 Place Henri IV 61200 ARGENTAN	Mme GENIN-COSSIN Christine	27,03 €



Collège E – Collège « Consultatif »

Membre adhérent	Siège Social	Nom/prénom représentant
FEHAP Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne	65 rue Baltimore 50000 SAINT LÔ	M. CHESNAIS Didier
FHF Fédération Hospitalière France	CHU de Caen Avenue de la Côte de Nacre 14000 CAEN	Mme JEANDET-MENGUAL Emmanèle / M. Philippe DURON
FHP Fédération Hospitalière Privée	2 place Saint Hilaire 76000 ROUEN	M. POELS Dominique
FNCLCC Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer - UNICANCER	3 avenue Général Harris BP 5026 14076 CAEN CEDEX 05	M. MAHE Marc-André
FNEHAD Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation À Domicile de Normandie	950 Rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME CEDEX	M. OUIN Richard
France Assos Santé URAASS Union Régionale des Associations Agréés du Système de Santé	15 rue de l'Ancienne Prison 76000 ROUEN	M. GRAIC Yvon
SYNERPA Syndicat National des Établissements et Résidences Privés pour Personnes Agées	EHPAD les jardins de Matisse 1 rue Lebourg 76120 GRAND QUEVILLY	M. Jean Marc Venard
URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie-Caen	Place de l'Europe 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR	M. CARTEL Alain
URML Union Régionale des Médecins Libéraux Normandie	URPS - 7 rue du 11 Novembre 14000 CAEN	M. LEVENEUR Antoine
URPS Infirmiers Normandie	20 Rue Stendhal, île Lacroix 76100 ROUEN	M. CASADEI François
URPS Masseurs Kinésithérapeutes de Normandie	4 Rue des Frères Michaut 14000 CAEN	Mme KERDAFFREC
URPS Union Régionale des Professionnels de Santé de Normandie, Orthophonistes	Maison des professions libérales 11/13 rue du Colonel Rémy 14000 CAEN	Mme GADOIS Annick

Collège F – Collège « Partenaires Associés »

Membre adhérent	Forme juridique	Siège Social	Nom/prénom représentant
Communauté d'Agglomération d'EVREUX Portes de Normandie	Collectivité territoriale	9 rue Voltaire 27004 EVREUX	M. LEFRAND Guy
Département de l'Eure	Collectivité territoriale	14 Boulevard Georges Chauvin CS 72101 27021 EVREUX Cedex	M. LEHONGRE Pascal
Ville de CAEN	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville Esplanade J-M Louvel 14027 CAEN Cedex 9	M. BRUNEAU Joël

Direction départementale des territoires et de la
mer du Calvados

14-2021-03-18-00009

Arrêté préfectoral n° 14-2020-00120 portant
renouvellement de l'autorisation d'exploiter le
système d'assainissement des eaux usées de
TOUQUES par la communauté de communes
Côte Fleurie



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**ARRETE PREFECTORAL N° 14-2020-00120
portant renouvellement de l'autorisation d'exploiter le système d'assainissement des eaux usées de
TOUQUES par la communauté de communes Coeur Côte Fleurie**

Le Préfet du Calvados,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

VU la directive 2006/11/CE du 15 février 2006 concernant la pollution causée par certaines substances dangereuses dans le milieu aquatique de la Communauté ;

VU la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

VU le code de l'environnement ;

VU le décret n°2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale et notamment la section 4 de l'article 1 ;

VU le 2° de l'article 15 de l'ordonnance n°2017-80 du 26 janvier 2017 relative à l'autorisation environnementale ;

VU l'arrêté ministériel du 20 avril 2005 modifié pris en application du décret du 20 avril 2005 relatif au programme national d'action contre la pollution des milieux aquatiques par certaines substances dangereuses ;

VU l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène mesurée à 5 jours) ;

VU le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands en vigueur ;

VU le dossier d'autorisation au titre de l'article L214-3 du code de l'environnement enregistré sous le n°14-2020-00120 relatif au renouvellement de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la station de traitement des eaux usées (STEU) de Touques, représenté par le M. le Président de la communauté de communes Coeur côte Fleurie, considéré complet en date du 27 octobre 2020 ;

VU le courrier du 26 août 2020 du président de la communauté de communes Coeur Côte Fleurie demandant le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la STEU de Touques ;

VU l'avis du Président de la communauté de communes Coeur Côte Fleurie, par courrier du 29 janvier 2021, émettant des observations sur le projet d'arrêté préfectoral d'autorisation conformément aux dispositions des articles R. 181-45 et R. 181-46 du code de l'environnement ;

CONSIDERANT que la capacité de traitement de la charge brute de pollution organique de la STEU de Touques est de l'ordre de 6 900 kg/j de DBO5 (Demande biochimique en Oxygène pendant 5 jours), soit 115 000 EH (équivalent habitant) et qu'en application des dispositions de l'article R.214-1 du code de l'environnement, la station de traitement des eaux usées relève du régime d'autorisation des rubriques 2.1.1.0 et 2.1.2.0 de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application des articles L.214-1 à L.214-3 du code de l'environnement ;

CONSIDERANT que les prescriptions de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 sont applicables au système de collecte des eaux usées et à la station de traitement des eaux usées de Touques ;

CONSIDERANT que le rejet des eaux traitées de la station de traitement des eaux usées de Touques est effectué dans la Touques ;

CONSIDERANT que la concentration maximale à ne pas dépasser pour les paramètres DBO5 (Demande biochimique en Oxygène pendant 5 jours), DCO (Demande Chimique en Oxygène), MES (Matières en Suspension), Phosphore total (Pt), l'Azote Kjeldhal (NTK), l'Ammonium (NH4) et l'Azote Global (NGL) des rejets de la station de traitement des eaux usées de Touques, proposée par M. le Président de la communauté de communes Coeur Côte Fleurie dans son dossier de demande d'autorisation est plus contraignante que celle prescrite dans l'annexe III de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 ;

CONSIDERANT que les rendements maximaux à ne pas dépasser pour les paramètres MES, NGL et Pt des rejets de la station de traitement des eaux usées de Touques, proposée dans le dossier de demande d'autorisation sont suffisants pour permettre le maintien du bon état écologique ;

CONSIDERANT que le rejet des eaux traitées du système d'assainissement est effectué dans la Touques à proximité de son embouchure puis à la mer, à proximité des zones de baignade ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Calvados ;

ARRETE

TITRE I - OBJET DE L'AUTORISATION

Article 1 : Objet

Monsieur le Président de la communauté de communes Coeur Côte Fleurie est autorisé, dans les conditions du présent arrêté à exploiter une station de traitement des eaux usées à Touques et à effectuer le rejet de l'effluent épuré dans la Touques.

La présente autorisation concerne un renouvellement d'autorisation d'exploiter la STEU dans des conditions identiques à celles définies dans l'autorisation initiale. De ce fait, l'autorité environnementale n'a pas jugé nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

Les installations concernées relèvent des rubriques suivantes de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement, fixée dans l'article R. 214-1 du dit code :

N° de la rubrique de classement	Désignation de la rubrique	Capacité de l'installation	Régime de classement
2.1.1.0	Stations d'épuration des agglomérations d'assainissement ou dispositifs d'assainissement non collectif devant traiter une charge brute de pollution organique au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales	6900 kg/j de DBO5, soit 115000 EH	Autorisation
2.1.2.0	Déversoirs d'orage situés sur un système de collecte des eaux usées destiné à collecter un flux polluant journalier : 1° supérieur à 600 kg de DBO5 2° Supérieur à 12 kg/j de DBO5 mais inférieur ou égal à 600 kg/j de DBO5	Déversoirs d'orage présents sur un système de collecte des eaux usées destiné à collecter un flux polluant de 6900 kg/j de DBO5	Autorisation

TITRE II – DISPOSITIONS GÉNÉRALES COMMUNES

Article 2 : Installations

La station d'épuration de Touques, mise en service en 2006 pour une capacité de traitement de 115 000 éq-hab (débit de référence de 25 000 m³ /j et 2000 m³ /h, et charge de référence de 6 900 kg de DBO5/j) a fait l'objet d'une modification de sa filière en 2009, notamment au niveau du traitement tertiaire (mise en place de membranes).

L'unité de dépollution est de type « boues activées » avec traitement biologique de l'azote (nitrification-dénitrification) et traitement physico-chimique du phosphore, complétée par un traitement tertiaire par filtration membranaire et par une désinfection par Ultra-Violet.

L'installation, dans sa configuration actuelle, est constituée des ouvrages et équipements décrits ci-après :

- Filière de traitement des eaux :

- . Un ouvrage d'écrêtage,
- . Un bassin d'orage : placé en amont du poste de prélèvement, d'un volume de 2000 m³ et équipé de 2 pompes de vidange de 165 m³ (dont 1 en secours),
- . Un poste de relèvement : alimenté par un regard intermédiaire et équipé de 7 pompes de 550 m³ /h (dont 1 en secours). Les 6 pompes servent à alimenter les deux files de prétraitement,
- . Des prétraitements (2 files) :
 - Un dégrillage : 1 dégrilleur automatique par file (maille de 40 mm),
 - Un dégraissage-dessablage : 1 ouvrage par file (volume de 70 m³ ; surface de 80 m²), les graisses sont évacuées vers une fosse à graisse.
- . Un relevage des eaux prétraitées : 3 pompes de 600 m³ /h (dont 1 en secours),
- . Un bassin tampon de 6 700 m³ permettant de stocker les effluents avant tamisage, lorsque le débit entrant est supérieur à 1 200 m³/h,
- . Un tamisage : 3 tamis (dont 1 en secours) à maille ronde de 2 mm. Chaque tamis peut recevoir hydrauliquement un débit de 600m³ /h pour un débit maximal de 1 200 m³ /h,
- . Un relevage intermédiaire : 3 pompes de 600 m³ /h (dont 1 en secours),
- . Un traitement biologique des eaux usées par boues activées comprenant 2 files de traitement en parallèle. Chaque ouvrage est compartimenté, intégrant une zone de dégazage, une zone anaérobie et une zone d'aération assurant l'oxydation des matières organiques et de l'azote. Chaque bassin est équipé de 14 rampes d'aération (fines bulles) et 2 agitateurs à pâles.

Les caractéristiques des deux bassins d'aération sont les suivantes :

- Volume total des bassins : 10 200 m³
- Capacité totale d'aération : 16 600 m³/h (5 x 4500 m³/h) = 22 500 m³/h

Pour l'aération de ces bassins, 5 surpresseurs (dont 1 en secours) sont présents.

Une injection de chlorure ferrique dans chaque bassin (deux cuves de stockage de 50 m³) assure une déphosphatation physico-chimique par précipitation.

- Un traitement biologique par filtration membranaire (4 réacteurs Biosep) : chaque bassin de boues activées est relié à deux réacteurs Biosep. Chaque réacteur dispose :
 - . d'une pompe d'alimentation de 1 500 m³ /h,
 - . de 6 cellules alimentées par de l'air surpressé.

Deux surpresseurs sont nécessaires pour assurer cette filtration.

- Une bâche de récupération de l'effluent filtré de 80 m³, destiné à la production d'eau industrielle,
- Une désinfection UV.

- Filière de traitement des boues :

- Une déshydratation mécanique au moyen de deux centrifugeuses, avec injection de polymères,
- Un chaulage des boues,
- Un stockage dans deux bennes pour une évacuation directe en compostage,

- Filière de gestion des sous-produits :

- Une unité de réception et de traitement des matières externes de vidange comprenant :
 - . Une fosse de réception et de contrôle de 25 m³,
 - . Une pompe de relevage vers la fosse de stockage de 15 m³ /h,
 - . Une fosse de stockage de 100 m³,
 - . Une pompe d'injection des matières de vidange sur la filière eau, en aval des dégraisseurs-dessableurs, de 15 m³ /h.
 - Une unité de réception et de traitement des graisses (internes et externes) comprenant :
 - . Une fosse de réception et de contrôle de 60 m³,
 - . Une pompe de relevage vers la fosse de stockage de 10 m³ /h,
 - . Une fosse de stockage et d'homogénéisation de 35 m³,
 - . Une pompe d'évacuation des graisses vers le réacteur Biolix de 10m³ /h,
 - . Un réacteur biologique Biolix de 210 m³ muni de raquettes de diffusion, de rampe de diffusion d'air et d'un agitateur,
 - . Une pompe d'injection des graisses hydrolysées sur la filière eau, en aval des dégraisseurs-dessableurs, de 5 m³ /h.
 - Une unité de réception et de traitement des sables externes comprenant :
 - . Une fosse de réception de 20 m³,
 - . Un grappin permettant d'alimenter la trémie du trommel,
 - . Un trommel,
 - . Une benne à refus de 10 m³,
 - . Un laveur à sable d'une capacité de 30 m³ /h,
 - . Une alvéole de 10 m³,
 - Une unité de réception et de traitement des sables internes comprenant :
 - . Un classificateur d'une capacité de 60 m³ /h,
 - . Une benne à sable de 1 m³,
 - . Une bêche de relevage vers l'entrée des dessableurs équipée de deux pompes (dont 1 en secours) de 60 m³ /h.
 - Un poste toutes eaux récupérant les eaux issues :
 - . Du traitement des sables,
 - . Du traitement des boues.
- Ce poste est équipé de deux pompes (dont 1 en secours) de 90 m³ /h. Les eaux sont envoyées vers le poste de relevage de l'amont des dessableurs.

- Filière de traitement des odeurs :

L'air vicié issu du bâtiment de prétraitement, de la zone de contact anoxie, des bassins tampons et du bâtiment de traitement des boues est capté par un réseau de ventilation puis traité dans le bâtiment de désodorisation comprenant :

- . Une tour de lavage à l'acide sulfurique,
- . Deux tours de lavage à l'acide de soude.

Les caractéristiques des bassins tampons, assurant la maîtrise des débits collectés sur les secteurs unitaires, sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Commune	Localisation	Volume	Téléalarme	Charge organique maximal en transit (kg DBO5/j)
Blonville-sur-Mer	Bréoles	1 500 m ³	Oui	578
Deauville	Quai de la Marine	2 000 m ³	Oui	174
Deauville	Hippodrome	1 100 m ³	Oui	105
Tourgéville	Avenue des Courses	500 m ³	Oui	114
Villers-sur-Mer	Place du 11 novembre	600 m ³	Oui	< 120
Villerville	Place du Docteur Philippe	900 m ³	Oui	48

Les points de déversement recensés sur le réseau de collecte raccordé à la station de traitement des eaux usées sont les suivants :

Nom du poste de relèvement équipé d'un trop-plein	Commune	Flux collecté par le trop plein correspondant (kg/j de DBO5)	Milieu récepteur du point de déversement
Les Bréoles	Blonville-sur-Mer	1161	Marais de Blonville
Pont des Belges	Deauville	334	Rivière de la Touques
Quai de la Marine	Deauville	240	Rivière de la Touques
Boudin	Deauville	21,2	Rivière de la Touques
Kergolay	Deauville	212	Ruisseau des Ouvres
Hippodrome	Deauville	313	Bras mort Touques
ZI Touques	Touques	1495	Rivière de la Touques
Aubets	Trouville-sur-Mer	1,7	Chemin à proximité
Kennedy	Trouville-sur-Mer	1016	Rivière de la Touques
Loutrel	Villiers-sur-Mer	718	Exécutoire à la mer Est
Douet	Villerville	2	Emissaire Ouest
Rue des Bains	Villerville	48,2	Emissaire Est
1-2 ancienne STEP	Saint-Gatien-des-Bois	155	Fossé vers forêt St Gatien-des-Bois

Article 3 : Gestion des sous-produits

Les déchets de prétraitement sont éliminés régulièrement et évacués via une filière adaptée.

Les boues d'épuration produites sont valorisées en compostage hors site de la STEU. Elles sont évacuées régulièrement.

Article 4 : Rejets

Le rejet de la STEU est effectué dans la Touques,

L'exutoire des canalisations de rejet dans la rivière est aménagé de manière à permettre à tout instant la prise d'échantillons d'eaux traitées aux fins d'analyses par le service en charge de la police de l'eau.

Le débit de référence est le percentile 95 des débits arrivant en amont immédiat du déversoir en tête de station.

Débit	Volume	Débit maximal instantané
	25000 m ³ /jour	3000 m ³ /h

L'élévation de température du milieu récepteur des eaux épurées à l'aval du rejet ne doit pas dépasser 1,5°C. La couleur de l'effluent ne doit pas provoquer une coloration visible du milieu récepteur.

La concentration maximale des rejets à ne pas dépasser en ce qui concerne les paramètres DBO5 (Demande Biologique en Oxygène), DCO (Demande Chimique en Oxygène), MES (Matières En Suspension), Pt (Phosphore total), NTK (Azote Kjeldahl), NH4 (Ammonium), NGL (azote global) et Escherichia Coli est la suivante :

Paramètre	Concentration maximale à ne pas dépasser		Taux de rendement minimum (%)
DBO5	25 mg/l (moyenne journalière)	OU	90
DCO	90 mg/l (moyenne journalière)	OU	86
MES	20 mg/l (moyenne journalière)	OU	94
Pt	1 mg/l (moyenne annuelle)	OU	86
NTK	8 mg/l (moyenne annuelle)	OU	94
NH4	5 mg/l (moyenne annuelle)	OU	86
NGL	10 mg/l (moyenne annuelle)	OU	80
Escherichia Coli	1000 germes/100ml (mesure instantanée) du 01/10 au 30/04 : 1 analyse/mois du 01/05 au 30/09 : 2 analyses par mois		

Article 5 : Autosurveillance

5.1- Autosurveillance du réseau de collecte

Chacun des points de déversement du réseau de collecte situées sur un tronçon collectant une charge supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5, mentionnés à l'article 2 du présent arrêté est équipé d'un dispositif d'autosurveillance :

- Les trop-pleins font l'objet d'une autosurveillance avec transmission mensuelle des données au format SANDRE au service en charge de la police de l'eau via l'application informatique VERSEAU. Cette surveillance consiste à mesurer le temps de déversement journalier.

5.2- Autosurveillance de la station de traitement des eaux usées (STEU)

Le déversoir en tête de la STEU mentionné à l'article 2 du présent arrêté est équipé d'un dispositif d'autosurveillance permettant de mesurer et enregistrer en continu les débits déversés et d'estimer les charges polluantes rejetées. Les données d'autosurveillance sont transmises mensuellement au format SANDRE au service en charge de la police de l'eau via l'application informatique VERSEAU.

TITRE III – PRESCRIPTIONS PARTICULIERES RELATIVES A L'AUTORISATION AU TITRE DE L'ARTICLE L.214-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Article 6 : Déclaration en cas d'incident ou d'accident

6.1 - Incident grave - accident

Tout incident grave ou accident de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L211-1 du code de l'environnement est signalé dans les meilleurs délais au Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) du Calvados, à l'Agence Française de Biodiversité et au service en charge de la police de l'eau à qui l'exploitant remet rapidement un rapport précisant les causes et les circonstances de l'accident, ainsi que les mesures mises en œuvre et envisagées pour éviter son renouvellement.

Tout déversement à partir du réseau de collecte, notamment des postes de relèvement, est signalé dans les meilleurs délais au service en charge de la police de l'eau, avec les éléments d'information sur les dispositions prises pour en minimiser les impacts et les délais de dépannage.

Sans préjudice des mesures que peut prescrire le préfet, le maître d'ouvrage prend ou fait prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre fin aux causes de l'incident ou de l'accident, pour évaluer ses conséquences et y remédier.

Le bénéficiaire de la présente autorisation demeure responsable des accidents ou dommages qui seraient la conséquence de l'activité ou de l'exécution des travaux et de l'aménagement.

6.2 - Dépassement des valeurs limites fixées par l'arrêté d'autorisation

Le dépassement des seuils fixés par le présent arrêté d'autorisation est signalé dans les meilleurs délais au service en charge de la police de l'eau, accompagné des commentaires sur les causes du dépassement constaté ainsi que sur les actions correctives mises en œuvre ou envisagées.

6.3 - Moyens de surveillance

Dans le cadre d'une surveillance du milieu naturel, le contrôle de la qualité des eaux en amont et en aval du point de rejet de la station de traitement des eaux usées pourra être demandé en tant que de besoin, par le service chargé de la police de l'eau.

Les analyses porteront sur les paramètres suivants : DCO, MES, DBO5, NTK, NH4, NO2, NO3, NGL et Pt.

Article 7 : Diagnostic permanent

Le diagnostic permanent est opérationnel au 31 décembre 2021 au plus tard.

Article 8 : Remise en état des lieux

La cessation définitive, ou pour une période supérieure à deux ans, de l'exploitation ou de l'affectation indiquée dans l'autorisation d'un ouvrage ou d'une installation, fait l'objet d'une déclaration par le maître d'ouvrage, auprès du préfet dans le mois qui suit la cessation définitive ou le changement d'affectation et au plus tard un mois avant que l'arrêt de plus de deux ans ne soit effectif.

En cas de cessation définitive, le maître d'ouvrage remet le site dans un état tel qu'aucune atteinte ne puisse être portée aux intérêts protégés mentionnés à l'article L.181-3 du code de l'environnement. Il informe le préfet de la cessation de l'activité et des mesures prises. Le préfet peut à tout moment lui imposer des prescriptions pour la remise en état du site.

La déclaration d'arrêt d'exploitation de plus de deux ans est accompagnée d'une note expliquant les raisons de cet arrêt et la date prévisionnelle de reprise de cette exploitation. Le préfet peut émettre toutes prescriptions conservatoires afin de protéger les intérêts mentionnés à l'article L.181-3 du code de l'environnement pendant cette période d'arrêt. Si l'exploitation n'est pas reprise à la date prévisionnelle déclarée, le préfet peut considérer l'exploitation comme définitivement arrêtée, et fixer les prescriptions relatives à l'arrêt définitif de cette exploitation et à la remise en état du site.

Article 9 : Durée de l'autorisation

La présente autorisation est accordée et arrive à échéance au 31 décembre 2025.

Elle cesse de plein droit à cette date si elle n'est pas renouvelée.

Article 10 : Prescriptions générales

Les prescriptions du présent arrêté s'appliquent en complément de celles de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5.

TITRE IV – DISPOSITIONS FINALES

Article 11 : Publication et information des tiers

En application de l'article R. 181-44 du code de l'environnement :

- un exemplaire de l'arrêté est adressé à la communauté de communes COEUR COTE FLEURIE ;
- une copie de l'arrêté est déposée en mairies de Touques, Bénerville-sur-mer, Blonville-sur-mer, Deauville, Saint-Arnoult, Tourgéville, Trouville-sur-mer, Vauville, Villiers-sur-mer, Villerville, Saint-Gatien-des-Bois pour y être consultable par le public ;
- un extrait de l'arrêté est affiché en mairies de Touques, Bénerville-sur-mer, Blonville-sur-mer, Deauville, Saint-Arnoult, Tourgéville, Trouville-sur-mer, Vauville, Villiers-sur-mer, Villerville, Saint-Gatien-des-Bois pendant une durée minimale d'un mois. Procès verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire ;
- L'arrêté est publié sur le portail Internet des services de l'État dans le Calvados pendant une durée minimale

de quatre mois ;

-un exemplaire du dossier est déposé en mairie de Touques pour y être consultable par le public.

Article 12 : Voies et délais de recours

12.1 – Recours devant le tribunal administratif

La présente autorisation est susceptible d'un recours sur le site web de télérecours (<https://www.telerecours.fr>) ou devant le tribunal administratif territorialement compétent :

1°)- Par le bénéficiaire, dans un délai de deux mois à compter de notification du présent arrêté

2°)- Par les tiers intéressés en raison des inconvénients ou des dangers que le projet présente pour les intérêts mentionnés à l'article L. 181-3 du code de l'environnement, dans un délai de quatre mois à compter de :

- l'affichage en mairie dans les conditions prévues à l'article précédent ;
- sa publication sur le portail des services de l'État dans le Calvados.

Le délai court à compter de la dernière formalité accomplie. Si l'affichage constitue cette dernière formalité, le délai court à compter du premier jour d'affichage.

12.2 – Recours gracieux

Sans préjudice des délais et voies de recours mentionnés au 12.1, les tiers intéressés peuvent déposer une réclamation auprès du préfet à compter de la mise en service du projet autorisé aux seules fins de contester l'insuffisance ou l'inadaptation des prescriptions définies dans la présente autorisation, en raison des inconvénients ou des dangers que les travaux présentent pour le respect des intérêts mentionnés à l'article L. 181-3 du code de l'environnement.

Le préfet dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la réception de la réclamation, pour y répondre de manière motivée. A défaut, la réponse est réputée négative.

S'il estime que la réclamation est fondée, le préfet fixe des prescriptions complémentaires dans les formes prévues par l'article R. 181-52 du code de l'environnement.

Article 13 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture du Calvados, le directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados et le président de la communauté de communes Coeur Côte Fleurie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans le Calvados..

18 MARS 2021

Fait à CAEN, le
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Jean-Philippe VENNIN

Préfecture du Calvados

14-2021-05-10-00003

Annexe de l'arrêté modificatif des candidats aux
élections départementales du canton de
MEZIDON-VALLEE-D'AUGE

Code canton	Libellé canton	N° panneau	Nom Binôme	Binôme n° 1							Binôme n° 2						
				N° Or	Sexe candidat	Nom candidat	Prénom candidat	Sexe Supp.	Nom Supp.	Prénom Supp.	N° Or	Sexe candidat	Nom candidat	Prénom candidat	Sexe Supp.	Nom Supp.	Prénom Supp.
19	Mézidon Vallée d'Auge	1	M. EDON Loïs et Mme THÉAULT Véronique	1	Monsieur	EDON	Loïs	Monsieur	CAUVIN	Thierry	2	Madame	THÉAULT	Véronique	Madame	CHAPRON	Sophie
19	Mézidon Vallée d'Auge	2	M. BROZ Tristan et Mme QUESTE Marie-Andrée	1	Monsieur	BROZ	Tristan	Monsieur	DEMORÉ	Dominique	2	Madame	QUESTE	Marie-Andrée	Madame	POIGNARD	Anne-Claire
19	Mézidon Vallée d'Auge	3	M. CHARLES Xavier et Mme MARIVINGT Alexandra	1	Monsieur	CHARLES	Xavier	Monsieur	DUMAS	Fabien	2	Madame	MARIVINGT	Alexandra	Madame	CZECZKO	Bénédicte
19	Mézidon Vallée d'Auge	4	M. AUBEY François et Mme FEREMANS Sylvie	1	Monsieur	AUBEY	François	Monsieur	POUTEAU	Denis	2	Madame	FEREMANS	Sylvie	Madame	MARIE	Sabine

Préfecture du Calvados

14-2021-05-12-00001

Arrêté interpréfectoral du 12 mai 2021 autorisant
le transfert de siège du SMICO

**Arrêté n° 1111-21-00005
portant transfert de siège**

**SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION
DES COLLECTIVITES**

La préfète de l'Orne,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Le préfet du Calvados,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-20,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 novembre 1987 portant constitution du syndicat mixte pour l'informatisation communale dans l'Orne modifié par les arrêtés préfectoraux des 17 novembre 1989, 30 juillet 1991, 30 novembre 1992, 20 juillet 1993, 14 février 1995, 10 décembre 1996, 21 juillet 1997, 28 mai 1998, 2 juillet 1999, 13 juin 2002, 20 août 2004, 22 juin 2005, 14 septembre 2005, 16 décembre 2005, 26 juin 2006, 29 décembre 2006, 14 février 2008, 17 octobre 2008, 11 février 2009, 3 mars 2009, 10 août 2009, 14 décembre 2009, 29 juin 2010, 15 novembre 2010, 28 mars 2011, 14 juin 2011, 24 octobre 2012, 17 février 2014, 12 mars 2015, 27 octobre 2016, 5 décembre 2016 et 20 septembre 2019,

Vu la délibération du comité syndical du SMICO du 25 juillet 2020 proposant le transfert de siège,

Vu les délibérations des collectivités membres du SMICO émettant un avis favorable au transfert de siège,

Vu les avis réputés favorables des collectivités membres du SMICO qui n'ont pas délibéré dans le délai des trois mois fixé par les dispositions de l'article L. 5211-20 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que les conditions de majorité qualifiée requise par l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales sont respectées,

SUR proposition des secrétaires généraux des préfectures de l'Orne et du Calvados,

ARRÊTENT

ARTICLE 1^{er} : L'article 3 de l'arrêté préfectoral du 26 novembre 1987 modifié est libellé ainsi qu'il suit :

Le siège du syndicat est fixé au « 5 rue Georges Méheudin à Argentan ».

ARTICLE 2 : La présente décision peut, si elle est contestée, faire l'objet des recours suivants au plus tard deux mois à compter de sa publication ou de sa notification :

- un recours gracieux motivé adressé à mes services,
- un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur

En l'absence de réponse de l'administration dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre recours, celui-ci doit être considéré comme implicitement rejeté.

– un recours contentieux formé devant le tribunal administratif de Caen, déposé au plus tard avant l'expiration d'un délai de deux mois suivant la date de notification de la décision contestée ou la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique.

Les particuliers peuvent également déposer leur recours et s'adresser par la voie électronique au tribunal à partir d'une application internet dénommée « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures <https://www.telerecours.fr/>

ARTICLE 3 : Les secrétaires généraux des préfectures de l'Orne et du Calvados, la sous-préfète d'Argentan, le président du syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités, les membres concernés et les directeurs départementaux des finances publiques de l'Orne et du Calvados sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Orne et de la préfecture du Calvados.

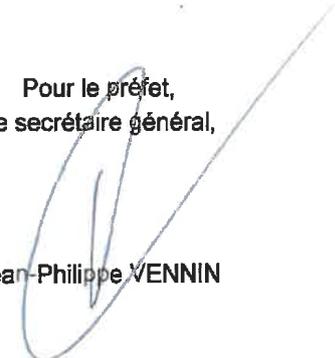
Le **12 MAI 2021**

Pour la préfète
La sous-préfète d'Argentan



Christine ROYER

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



Jean-Philippe VENNIN

Préfecture du Calvados

14-2021-05-10-00002

Arrêté modificatif des candidats aux élections
départementales du canton de
MEZIDON-VALLEE-D'AUGE

**Arrêté n° DCL-BRAE-2021-042 modifiant pour le canton de MEZIDON-VALLEE-D'AUGE
l'arrêté n° DCL-BRAE-2021-040 fixant la liste
des binômes de candidats au premier tour
des élections départementales du Calvados du 20 juin 2021**

**Le préfet du Calvados
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu l'article R 109-2 du code électoral,

Vu le décret n° 2021-483 du 21 avril 2021 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement général des conseillers départementaux ;

ARRETE

Article 1 : Suite à une erreur matérielle sur le prénom d'un suppléant du binôme de candidats EDON Lois-THÉAULT Véronique, la liste des binômes de candidats pour l'élection des conseillers départementaux du 20 juin 2021 est modifiée selon l'annexe ci-jointe pour le canton de MEZIDON-VALLEE-D'AUGE.

Le reste est sans changement.

Article 2 : La présente liste sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados et affichée dans les communes du canton de MEZIDON-VALLEE-D'AUGE.

Caen, le 10 mai 2021

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général

Jean-Philippe VENNIN



Préfecture du Calvados

14-2021-05-10-00004

Arrêté préfectoral portant autorisation de
pénétrer dans les propriétés privées de la
commune de DRUBEC

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION DE PÉNÉTRER DANS LES PROPRIÉTÉS
PRIVÉES SUR LA COMMUNE DE DRUBEC**

**Le préfet du Calvados
Chevalier de l'ordre national du mérite**

VU le code de justice administrative,

VU le code pénal,

VU la loi du 29 décembre 1892, complétée et modifiée, relative aux dommages causés à la propriété privée par l'exécution des travaux publics et notamment son article 1,

VU la loi du 6 juillet 1943 modifiée relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères,

VU la demande présentée par courrier du 7 mai 2021 par Monsieur le directeur délégué de la construction de la société des autoroutes Paris-Normandie sollicitant l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées situées sur la commune de Drubec pour y réaliser des études sans affouillement de sols dans le cadre du projet de l'opération du complément du demi-diffuseur de la Haie Tondue,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture du Calvados,

ARRETE

ARTICLE 1 : Dans le cadre du projet de l'opération du complément du demi-diffuseur de la Haie Tondue, le personnel de la société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN), de la société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF) et des prestataires (entreprises et bureaux d'études) mandatés et agissant pour le compte de la SANEF - SAPN, sont autorisés, sous réserve des droits des tiers, à pénétrer sur les propriétés privées closes et non closes, à l'exception des maisons d'habitations, sises sur le territoire de la commune de Drubec pour y réaliser des études sans affouillement de sols, notamment des investigations et visites de terrains, des inventaires des milieux naturels et des levés topographiques selon le plan fourni en annexe 1.

ARTICLE 2 : Les personnes mentionnées à l'article 1 seront munies d'une copie du présent arrêté qu'elles seront tenues de présenter à toute réquisition.

L'introduction de ces personnes est interdite à l'intérieur des maisons d'habitation.

Dans les propriétés closes, l'entrée ne pourra avoir lieu que cinq jours après notification de l'arrêté au propriétaire, ou en son absence au gardien de la propriété. A défaut de gardien connu, demeurant dans la commune concernée, le délai ne courra qu'à partir de la notification au propriétaire faite en mairie. Ce délai expiré, si personne ne se présente pour permettre l'accès, lesdites personnes pourront entrer avec l'assistance du juge du tribunal d'instance.

Il ne pourra être abattu d'arbres fruitiers, d'ornement ou de haute futaie avant qu'aucun accord amiable ne se soit établi sur leur valeur ou qu'à défaut de cet accord, il ait été procédé à une constatation contradictoire destinée à fournir les éléments nécessaires à l'évaluation des dommages.

ARTICLE 3 : La présente autorisation sera périmée de plein droit si elle n'a pas été suivie d'effet dans un délai de six mois à compter de sa date de signature. Le présent arrêté demeure valable jusqu'à l'achèvement des études citées à l'article 1.

ARTICLE 4 : Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétaires par le personnel chargé des études seront à la charge du maître d'ouvrage. A défaut d'entente amiable, elles seront réglées par le tribunal administratif.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados. En outre, il sera affiché au moins 10 jours avant la réalisation des études, à la diligence du maire de Drubec qui transmettra un certificat attestant l'accomplissement de cette formalité à la préfecture du Calvados.

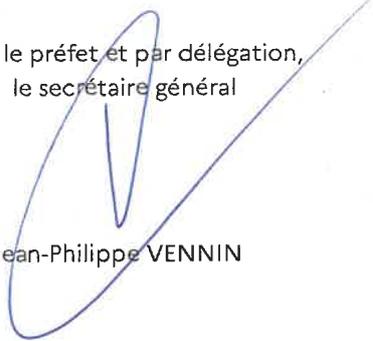
ARTICLE 6 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados et de l'affichage dans les mairies susvisées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 7 : Le secrétaire général de la préfecture du Calvados, le directeur délégué de la construction de la SAPN et le maire de Drubec sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CAEN, le 10 mai 2021

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Jean-Philippe VENNIN



Autoroute A13
Complément du demi-diffuseur de la Haie Tondué
Périmètre des diagnostics de terrain

- Plan des emprises concernées



Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour
Caen, le 10 mai 2021

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Jean-Philippe VENNIN

